

LES MENACES DE LA TUTELLE NE DÉCOURAGENT PAS LES ENSEIGNANTS GRÉVISTES

"NOUS IRONS VERS UNE ANNÉE BLANCHE"

Lire en page 4

MIDI ASSOCIATIF

L'ADEM DE CONSTANTINE
ORGANISE DES ACTIVITÉS
DE LOISIRS POUR
LES MYOPATHES

Page 14

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 643 Mercredi 22 avril 2009 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

Le Midi Libre informe
ses fidèles lecteurs
de ses nouvelles lignes
téléphoniques :

Rédaction :
Tél./Fax : 021.63.79.16
Tél : 07.70.32.44.66

Publicité :
Tél./Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com

ADHÉRANT AU SYSTÈME GÉNÉRAL DE DIFFUSION DE DONNÉES DU FMI

L'ALGÉRIE JOUE LA TRANSPARENCE

Lire page 3



Publicité

 aigleazur.dz

Pour toutes vos réservations
021 64 14 52 ou dans votre agence de voyages

* Offre soumise à conditions.
Période d'achat du 22 avril au 11 mai 2009.

PROMO

TOUTE
LA FRANCE
à partir de DA TTC

23000

TOUT
INCLUS!



AIGLE AZUR
Compagnie Aérienne

08/09

CAMPAGNE ÉLECTORALE ET RÉÉLECTION DE BOUTEFLIKA

L'Alliance présidentielle prépare son bilan

Le FLN, le RND et le MSP sont, on ne peut plus, satisfaits et estiment avoir accompli, à merveille, leur mission, celle de mener campagne en faveur de leur candidat et surtout de le faire réélire.

PAR AMINE SALAMA

Les trois partis de l'Alliance présidentielle sont certainement dans une phase euphorique. Car la très large victoire du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à l'élection présidentielle du 9 avril est considérée, quelque peu comme la leur aussi. A juste titre d'ailleurs, en effet, le FLN, le RND et le MSP sont on ne peut plus satisfaits et estiment avoir accompli, à merveille, leur mission, celle de mener campagne en faveur de leur candidat et surtout de le faire réélire avec un score fort appréciable. Ces trois partis s'attellent actuellement à préparer une réunion au sommet entre leurs leaders respectifs. L'objectif premier de ce conclave, dont la date n'a pas, pour l'heure, été arrêtée, consiste justement à faire une évaluation exhaustive de la campagne électorale et bien évidemment



L'Alliance présidentielle ont accompli à merveille leur mission.

des retombées politiques de la réélection de Bouteflika à la tête de l'Etat pour un troisième mandat. Selon le chargé de la communication du FLN, Saïd Bouhadja, ce sommet aura certainement lieu dans une dizaine de jours. Le vieux parti qui préside aux destinées de ce groupe politique, s'appête, dès la semaine prochaine, à dresser son propre bilan et à tirer les enseignements qui s'imposent. Selon Saïd Bouhadja, contacté hier, le secrétaire général de l'instance exécutive du parti a ainsi convoqué pour la semaine pro-

chaine une importante réunion organique. Abdelaziz Belkhadem aura ainsi à recevoir les rapports détaillés que vont lui présenter les mouhafedhs des 48 wilayas sur cet événement politique. Belkhadem, au nom du FLN, s'est beaucoup investi et, bien avant les autres, il a été le premier à avoir appelé à un troisième mandat pour le président Bouteflika. Mais bien avant cette importante réunion le vieux parti a eu déjà à exprimer son entière satisfaction. Le MSP n'est pas en reste puisque il na pu qu'exprimer son entière satisfaction.

Mais le mouvement que préside Bouguerra Soltani, et qui traverse la plus délicate période depuis sa création par feu Mahfoudh Nahnah il y a presque vingt ans aujourd'hui, a déjà réuni ses instances pour passer en revue l'ensemble des questions inhérentes à ce rendez-vous électoral. Le week-end dernier, en effet, Bouguerra Soltani a présidé deux rencontres organiques, celle d'abord de la plus haute instance entre deux congrès, le Conseil consultatif en l'occurrence, et celle ensuite ayant regroupé l'ensemble des struc-

tures locales du mouvement. À l'issue de ces deux rendez-vous le MSP, comme attendu, a dressé un tableau des plus positifs. Et c'est le même son de cloche qui a prévalu aussi au sein de la troisième formation composant l'Alliance présidentielle, le RND en l'occurrence. Le parti d'Ahmed Ouyahia a déjà exprimé, par la voix de son porte-parole, Miloud Chorfi, son entière satisfaction quant à la réussite de ce rendez-vous et la réélection de Bouteflika. Mais le RND, contrairement à ses deux alliés, n'a pas pour l'heure organisée une rencontre de ses instances pour procéder à l'évaluation de l'élection présidentielle. Pour Miloud Chorfi, contacté hier, «nous faisons tous les jours des évaluations avec les cadres et militants. Mais jusqu'à aujourd'hui (hier NDLR) aucune réunion des instances nationales n'a encore été prévue». Ces trois partis, avec le soutien actif de huit organisations nationales, dont l'ONM et l'UGTA, ont été les principaux animateurs de la campagne électorale du président Bouteflika. Ahmed Ouyahia, Abdelaziz Belkhadem et Bouguerra Soltani, conformément au plan d'action commun, ont battu le pavé sur l'ensemble des 48 wilayas du pays.

A. S.

ILS ÉTAIENT CHARGÉS DE PERPÉTRER DES ATTENTATS DANS LA CAPITALE

4 ans de prison ferme pour 4 terroristes

PAR CHAFIKA KAHLAL

La cour d'Alger a consacré son audience, hier, à l'examen d'une affaire susceptible de mettre au jour certaines vérités concernant les planifications terroristes entre l'année 2006 et 2008, perpétrées dans plusieurs points stratégiques de la capitale. Dans le cadre de cette affaire, quatre accusés étaient à la barre sous le principal chef d'inculpation de «participation à des actes terroristes». Une peine de quatre ans de prison ferme à l'encontre des dénommés Lounes Khaled,

Ouyahia reçu hier par le président Bouteflika

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, aurait été reçu, hier, par le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika durant plusieurs heures, a appris Midi Libre de source proche de la présidence de la République. M. Abdelaziz Belkhadem aurait également été reçu durant la même journée par le premier Magistrat du pays et ce, en sa qualité de Secrétaire général du Front de libération nationale (FLN).

Les deux personnalités auraient été auditionnées tour à tour. A l'heure où nous mettons sous presse, rien n'a encore filtré sur l'objectif de ces rencontres ni sur des décisions qui auraient pu y être prises. Toutefois, tout porte à croire qu'il s'agirait de consultations dans la perspective d'un éventuel remaniement ministériel.

S. H.

Snikra Boubkeur, Mebarki Messaoud et Kadri Tahar jugés pour appartenance à un groupe terroriste. Selon le dossier de renvoi, ces présumés coupables auraient «pris des photos du siège de la gendarmerie d'Alger, de la direction générale de la Sécurité nationale, et de certains établissements étatiques situés tous au cœur de la capitale». Ceci en utilisant un portable multimédia. Ces photos devaient servir, toujours selon le dossier, à «la perpétration d'actes terroristes à l'aide de bombes artisanales et de voitures piégées». Face au magistrat, les quatre accusés ont choisi de nier leurs actes. Le procureur général a

expliqué, quant à lui, dans son réquisitoire, que toutes les preuves de la culpabilité des accusés sont présentes. La principale preuve, selon lui, seraient «les photos trouvées dans la carte mémoire, chez la sœur de l'un des accusés, et les communications entre les accusés et l'une des têtes «planificatrices» du groupe terroriste à Boumerdès et qui est considéré comme un intermédiaire entre les accusés et le groupe terroriste». Des détails découverts grâce à la mise desdits inculpés sur écoute par les services de la Sécurité nationale.

Les faits remontent aux années 2007 et 2008 lorsque l'émir du groupe terroriste

activant à Tizi ouzou Alias "Abou houerra", a chargé l'accusé Snikra Boubkeur de recruter des volontaires pour recueillir des informations sur certaines institutions de sûreté de l'Etat en vue de préparer des attentats terroristes. Selon le tribunal d'Alger, les accusés étaient en contact permanent avec l'émir du groupe terroriste qui les avait chargé de surveiller les mouvements de certains étrangers et de filmer certains lieux sensibles. Le procureur général a requis 20 ans de prison ferme contre tous les accusés alors que la défense a plaidé l'innocence et les circonstances atténuantes.

C.K.

CLÔTURE DU SÉMINAIRE NATIONAL SUR LA RECHERCHE ET LE SAUVETAGE MARITIMES

Le décret présidentiel n°96-290 relatif au SAR maritime reste sans textes d'application

Les travaux du Séminaire national sur la recherche et le sauvetage maritimes (SAR) ont pris fin mardi à Alger par l'élaboration de recommandations afin de consolider les dispositifs de gestion et d'organisation du SAR maritime algérien. Les participants à cette rencontre tenue, deux jours durant, à l'Ecole supérieure navale de Tamentfoust, ont appelé à activer les textes d'application du décret présidentiel n°96-290 relatif au SAR maritime. Ils ont plaidé pour la création d'un secrétariat permanent du Comité SAR et pour l'examen de la ratification

de la convention internationale de Torrimolinos de pêche qui date de l'année 1977. Le renforcement du dispositif d'aide à la sécurisation maritime et la veille à la maîtrise du vocabulaire normalisé pour les communications maritimes ont également été recommandés par le séminaire.

Dans une allocution, le commandant des Forces navales, le général Malek Necib, a affirmé que son institution «ne ménagera aucun effort à concrétiser les recommandations sorties des travaux de cette rencontre». Il a indiqué que chaque communication présentée, remarque ou

suggestion apportée par les participants, représente des efforts qui «contribueront à la consolidation du système de recherche et de sauvetage en mer». Le général Necib a souligné l'importance que revêt le thème débattu lors du séminaire, notamment, du fait qu'il soit lié, a-t-il noté, d'une manière directe au sauvetage des vies humaines. Il a aussi mis en exergue la nécessité de bâtir un corps opérationnel dans le domaine du SAR «complet» et «renforcé» par des capacités humaines civiles et militaires.

APS

ADHÉRANT AU SYSTÈME GÉNÉRAL DE DIFFUSION DES DONNÉES DU FMI

L'Algérie joue la transparence

A travers l'entrée dans ce système, il sera possible aux autres membres de disposer de données statistiques actualisées sur l'économie algérienne.

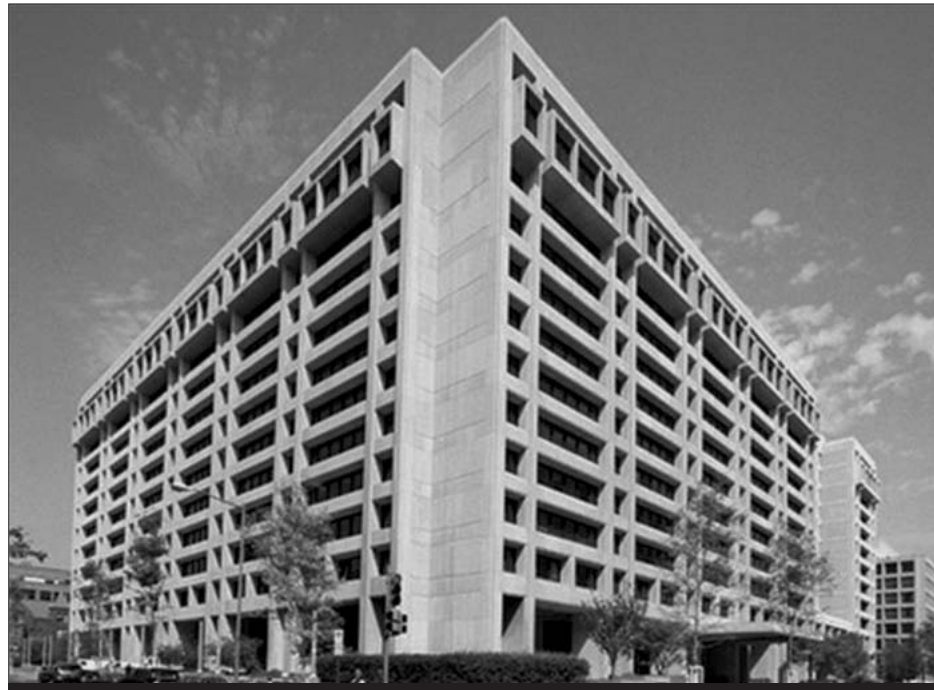
PAR MALEK MEROUANI

L'Algérie devient le 95^e pays membre du Fonds monétaire international (FMI) à intégrer le Système général de diffusion des données (General data dissemination system-GDDS) relevant de cette institution multilatérale, rapporte l'APS reprenant un communiqué de presse disponible sur le site Internet de l'organisation.

Le communiqué du FMI explique que l'intégration au GDDS autorise «la publication d'informations complètes sur l'Algérie qui seront diffusées dans le FMI Bulletin Board réservé aux pays ayant adhéré à ce dispositif de statistiques».

A travers l'entrée dans ce système, il sera possible aux autres membres de disposer de données statistiques actualisées sur l'économie algérienne. Autrement dit, l'Algérie fournit à ses partenaires actuels et potentiels un tableau de bord fait de statistiques récentes pour leur donner plus de visibilité, les aider à prendre les bonnes décisions et partant, piloter les relations socio-économiques sur des bases rationnelles.

En effet, ce dispositif porte sur la publication des informations de chaque pays membre du SGDD portant essentiel-



L'Algérie lance un signal positif envers la communauté économique internationale.

lement sur la comptabilité nationale, la production industrielle, l'indice des prix, le chômage, le secteur financier, la dette, les taux d'intérêt, la balance des paiements, le commerce extérieur et les données socio-démographiques (santé, éducation, pauvreté...).

Pour l'institution de Bretton Woods, cette décision est «une étape majeure dans le développement de son système statistique». Pour le gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohammed Laksaci, «l'Algérie s'est engagée à se doter d'un système statistique national conforme aux meilleures pratiques internationales», est-il rapporté dans le communiqué du FMI.

Le premier responsable de la Banque d'Algérie expliquera la participation de l'Algérie à ce système disant, «le SGDD du FMI constitue un excellent cadre pour le développement des systèmes statistiques».

La participation à ce système prouve l'engagement à produire des données permettant le renforcement du système statistique», avant d'ajouter que «la participation de l'Algérie à ce dispositif permettra la production et la diffusion de statistiques des plus fiables et en temps opportun».

Pour sa part, Mme Adelheid Bürgi-Schmelz, directrice du département des

statistiques du FMI, a souligné que la participation de l'Algérie au SGDD est «une étape importante dans le développement de l'outil statistique du pays. Je suis convaincue que l'Algérie bénéficiera de l'aide du SGDD comme cadre permettant la poursuite du développement de son système statistique».

Effectivement en décidant d'intégrer ce système de base de données, l'Algérie envoie un signal positif envers la communauté économique internationale.

Mais bientôt, c'est aussi la qualité de la statistique économique algérienne qui sera soumise à l'appréciation internationale. L'Algérie qui n'en est pas moins consciente de son déficit en la matière a entrepris un vaste chantier de refondation de son système statistique à même de produire des données plus complètes pour servir principalement d'outils de prise de décision dans l'élaboration et la planification des différentes politiques nationales.

Pour preuve, le Commissariat général à la planification et à la prospective, a entamé un travail pour la réhabilitation du Système national d'information statistique (Snis). Alors que l'Office national des statistiques (ONS) s'est tracé une «feuille de route statistique» pour la période 2008-2015, dans la perspective d'une stratégie nationale de développement de la statistique.

Une modification progressive des indices se met en place, notamment à travers la révision des méthodes de calcul de l'indice des prix, de l'inflation sans compter les stratégies sectorielles de développement de la statistique.

M. M.

UNION POUR LA MÉDITERRANÉE

LES 5+5 TENTENT DE SURMONTER LES OBSTACLES

PAR KAMAL H.

C'est de Cordoue, en Espagne, que les pays de la rive sud de la Méditerranée et ceux de la rive nord ont tenté de redynamiser l'UPM (Union pour la Méditerranée). Réunis, hier, dans cette ville espagnole dans le cadre du Forum des 5+5, les ministres des Affaires étrangères des dix pays ont, dans une déclaration finale à l'issue de cette rencontre, exprimé «leur volonté de contribuer aux efforts déployés afin de surmonter les obstacles». Ils ont aussi mis l'accent sur «l'importance d'avancer dès à présent dans la définition des institutions, des projets, du

financement et des mécanismes d'action». Ainsi il est clairement admis par les représentants de ces pays, en l'occurrence l'Algérie, le Maroc, la Tunisie, la Libye et la Mauritanie pour la rive sud et la France, l'Espagne, l'Italie, le Portugal et Malte pour la rive nord, que l'UPM connaît d'importants problèmes qui empêchent son décollage.

Lancée l'année dernière à l'initiative de la France l'UPM, qui se voulait un espace de discussions et de coopération entre les deux rives de la Méditerranée, n'a pas d'emblée suscitée l'enthousiasme des pays arabes qui suspectaient les pays européens de vouloir faire de cet espace le cadre idoine permettant le rap-

prochement entre les pays arabes et Israël. Ces soupçons se sont avérés fondés puisqu'à la faveur de l'agression barbare israélienne contre la Bande de Gaza, les pays européens ont adopté des positions très mitigées voire compréhensives à l'endroit de Tel Aviv.

Dans leur déclaration finale, les ministres des Affaires étrangères ont demandé aux co-présidences (française et égyptienne, ndlr) de l'UPM de rester en contact avec les différentes parties pour mettre en place les conditions qui aboutiront à la reprise des travaux. «Nous espérons que l'Égypte et la France seront capables, d'ici à demain de clarifier les positions et que l'on puis-

se organiser à Bruxelles une réunion de hauts fonctionnaires pour mettre en marche le processus», a expliqué le ministre espagnol des Affaires étrangères, Miguel Angel Moratinos.

De son côté Taïeb Fassi-Fihri, le chef de la diplomatie marocaine, a souligné qu'une «reprise de l'UPM était nécessaire».

Ce forcing sera poursuivi à Bruxelles, puisqu'une réunion informelle est prévue demain jeudi à l'initiative de Javier Solana, diplomate en chef de l'UE (Union européenne). Il faut dire que cette institution est toujours sans secrétariat, ni financement.

K.H.

M. Medelci qualifie «d'encourageante» l'évaluation du processus du dialogue

Le ministre des Affaires étrangères, M. Mourad Medelci, a qualifié mardi «d'encourageante» l'évaluation du processus de dialogue 5+5, dont les travaux de la 7^{ème} conférence ont pris fin à Cordoue (Sud de l'Espagne).

«Nous pouvons dire que cette évaluation a été extrêmement encourageante dans tous les secteurs qu'ils s'agisse des questions de sécurité, de défense ou de l'immigration», a souligné à l'APS, M. Medelci. Pour le ministre, les points de vue qui ont été développés lors de cette

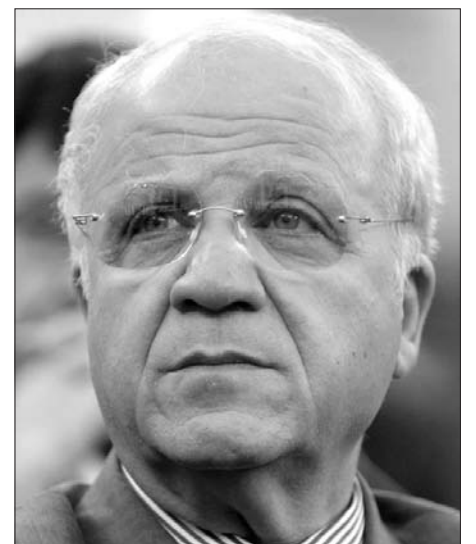
7^{ème} conférence des ministres des Affaires étrangères des pays de la Méditerranée occidentale, ont été «cohérents et consensuels».

M. Medelci a indiqué, en outre, que les ministres de la rive Nord de la Méditerranée (France, Italie, Espagne, Portugal et l'Espagne) et leurs collègues de l'Union du Maghreb Arabe-UMA, (Algérie, Tunisie, Maroc, Libye, et Mauritanie), ont décidé d'élargir le cadre des 5+5 à d'autres secteurs.

Dans ce sens, il a expliqué que deux

initiatives ont été prises et acceptées lors de cette réunion. Il s'agit de celle qui va permettre d'ouvrir un segment nouveau qui sera consacré à la protection de l'environnement et au développement durable.

A ce propos, M. Medelci a précisé que les participants à la rencontre de Cordoue ont accepté que l'Algérie accueille la première conférence dédiée à la protection de l'environnement et au développement durable «avant la fin de cette année».



NOUVEL HÔPITAL DE SKIKDA

Les médecins en grève

PAR MOHAMED SEGHIR

Les médecins spécialistes du nouvel hôpital de Skikda sont entrés en grève à partir d'hier. Leur mouvement a paralysé toute les activités de l'établissement, même si le service minimum est assuré au niveau des urgences. De nombreux malades qui devaient être opérés, devront patienter jusqu'à la fin du mouvement, idem pour les différentes consultations spécialisées qui ne sont plus assurées. Selon les termes d'un communiqué signé par les médecins grévistes, les revendications se résument grosso modo, à l'application des contenus des P-V du conseil médical, l'installation du conseil d'administration de l'établissement hospitalier, l'amélioration des conditions de travail, l'hébergement des médecins effectuant leur service civil au sein de l'établissement et le respect de la dignité des médecins. Le directeur de l'hôpital, s'est dit, quant à lui, très surpris par l'action des médecins qu'il trouve disproportionnée par rapport aux revendications, susceptibles d'être débattues en toute responsabilité au sein des instances légales, d'autant que les voies de dialogue demeurent ouvertes. Il s'est dit d'autant plus surpris qu'il y a moins d'un mois, on a fêté (médecins, direction) le premier anniversaire de l'ouverture de l'hôpital dans une ambiance de convivialité et de parfaite symbiose.

M. S.

CONSTANTINE

Les pompiers ne décolèrent pas

PAR KHALIDA BELDJEZAR

Accusé de graves dépassements, le directeur général semble n'accorder aucune importance au mouvement de protestation mené par plus d'une centaine d'agents de la protection civile de Constantine. La protestation des pompiers s'est déclenchée, rappelons-le, la semaine dernière. Les protestataires qui ont tenu hier, mardi, une assemblée générale, persistent et signent et exigent le départ pur et simple du directeur général. Ils lui reprochent entre autres, d'avoir poursuivi en justice injustement, affirment-ils, un collègue syndicaliste. Cette action qui «ne repose sur aucun motif légal» disent-ils a été la goutte qui a fait déborder le vase car, clament-ils «ce directeur nous a fait subir la pire des épreuves. Le mépris et l'indifférence qu'il nourrit à notre égard sont insupportables». Ils lui reprochent aussi la politique de deux poids deux mesures. «Nous sommes dépourvus des moyens nécessaires pour notre boulot. A chaque fois c'est au risque de nos vies que nous partons en mission», s'insurgent-ils. Les pompiers sont allés plus loin. Ils refusent et rejettent toute forme de dialogue avec leur supérieur. «C'est trop. Cela fait plus de dix ans qu'on est en train de le supporter. Qu'il débarrasse le plancher», clament-ils. Pour les protestataires, la situation est devenue intolérable et il n'est plus question de revenir en arrière. Ils sont décidés à aller jusqu'au bout pour faire aboutir leurs principales revendications. «Notre mouvement de protestation sera progressif. D'ici le 27 de ce mois si on ne tranche pas sur cette affaire, on passera à la vitesse de croisière», menacent-ils. Quant au directeur, son point de vue est tout autre. Contacté par nos soins, ce responsable n'a pas donné l'impression d'être préoccupé par cette affaire. «Je suis nommé par décret, et personne n'a le droit d'interférer dans ma gestion. Le PV qui va découler de leur rassemblement sera consommé comme la loi le stipule». Dont acte ! Etaient présents à l'assemblée générale, le secrétaire de wilaya du syndicat national et des représentants de la fédération syndicale et de l'union locale entre autres. Ces derniers n'ont pas manqué d'appeler les protestataires à agir avec prudence et surtout à ne pas faire fi de la réglementation.

K. B.

LES MENACES DE LA TUTELLE NE DÉCOURAGENT PAS LES ENSEIGNANTS GRÉVISTES

«NOUS IRONS VERS UNE ANNÉE BLANCHE»

Les sanctions administratives que le département de Rachid Harraoubia compte prendre à l'encontre des enseignants grévistes ne semblent nullement affecter la détermination de ces derniers à continuer leur mouvement de protestation.

PAR SAID ZENTAR

Bien au contraire, ces mesures sont même perçues comme étant «une nouvelle étape» dans le bras de fer qui les oppose déjà, depuis plus de deux mois, à la tutelle et qui attisent encore plus leur «ardeur d'aller jusqu'au bout pour une satisfaction totale de leurs doléances».

«Si la moindre sanction administrative est prise à l'encontre des enseignants grévistes, la tutelle doit s'attendre à signer, par la même occasion, notre détermination à ne pas hésiter à aller vers une année blanche», dira d'un ton menaçant le professeur Nacer Djidjli secrétaire général du Syndicat national des professeurs et doctes en sciences médicales (SNPDSM) dans une déclaration à *Midi Libre*. Notre interlocuteur affirme que leur disposition à ouvrir des rounds de négociation avec le département de M. Harraoubia est «toujours de mise» à condition de «trouver une oreille attentive». «Nous sommes toujours prêts et disposés à dialoguer afin de trouver une issue rapide à ce blocus», affirme-t-il. Pour lui, «l'ensemble



Les enseignants grévistes ne craignent nullement les sanctions.

des grévistes sont eux aussi, conscients et veillent à l'intérêt des étudiants». «Ce sont nos enfants et leur avenir est au-dessus de toute autre considération», insiste-t-il encore. Rappelons-le dans son édition d'hier, *Midi Libre* avait rapporté en se référant à des sources proches du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, que le premier responsable du secteur aurait décidé de recourir aux sanctions administrative, à l'encontre des enseignants qui refusent de mettre un terme au mouvement de protestation.

M. Harraoubia avait d'ailleurs, lui-même, sommé les enseignants d'assurer l'organisation des examens dans les plus brefs délais. Dans le cas contraire, «Toutes les mesures disciplinaires prévues par la réglementation seront prises au niveau de chaque faculté». D'ailleurs la directive ministérielle portant cette

décision, serait déjà sur le bureau des doyens de ces facultés. Pour rappel, les enseignants grévistes assurent les cours, les TD et les TP et se refusent à organiser les examens trimestriels.

Selon le secrétaire général du (SNPDSM), considéré comme étant l'un des principaux initiateurs du mouvement de grève, «la politique des menaces suivie par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique ne fera qu'aggraver la situation, et mener droit au mur». Le Pr Djidjli a tenu à adresser dans cette perspective un message à la tutelle dans lequel il rappelle «l'urgence et la nécessité de répondre aux revendications des enseignants, tant qu'il est encore temps de rattraper les retards». D'autant plus que, insiste notre interlocuteur, «le facteur temps est loin de jouer en faveur des étudiants!».

S. Z.

DÉPÊCHÉS LUNDI DERNIER À BERRIANE

Ould Kablia et Tounsi chargés de la médiation

PAR SOFIANE BAYOU

Après la reprise des affrontements durant le début du mois en cours, une délégation composée du ministre délégué chargé des Collectivités locales, M. Daho Ould Kablia et du Directeur général de la sûreté nationale (DGSN), M. Ali Tounsi s'est rendue lundi, à Berriane, dans la wilaya de Ghardaïa afin de «tranquilliser les esprits et surtout, y rétablir le calme absent des mois durant». Cette délégation est donc chargée de mener un travail de médiation. Et dans ce cadre le membre du gouvernement et le numéro un de la DGSN se sont entretenus, depuis leur arrivée sur les lieux, avec les représentants des différentes parties touchées par ce conflit qui ont «fait part de leurs inquiétudes et de leurs réclamations».

Selon un responsable de l'un des deux comités en conflit, joint par téléphone, les représentants des deux communautés (Mozabite et des Malakite) auraient manifesté leur disponibilité à rétablir la paix et le calme dans la région et de revenir à la conformité de la feuille de route signée le 31 mars dernier dans la wilaya de Ghardaïa. Un accord qui



consistait à «rétablir le calme et aboutir à la réconciliation et à la cohabitation durable ainsi qu'au bon voisinage, en toute harmonie, entre l'ensemble des habitants de Berriane».

Cette rencontre aboutira, notamment, à la mise en place d'une commission d'enquête de haut niveau chargée de «déterminer l'ascendance et l'origine des auteurs des derniers événements de Berriane». Il faut dire que la tâche des services de sécurité de rétablir l'ordre, n'a pas été facile et ils ont du recourir à tous les moyens réglementaires pour rétablir et assurer l'ordre public et procéder à la sécurisation du trafic sur la



route nationale n°1. Il est à rappeler que ces incidents ont débuté à Berriane, il y a de cela une année, et chaque fois que les autorités réussissent à ramener le calme dans cette région Muzabite, le feu des ténébres relance encore la flamme.

Par ailleurs, la délégation avait soulevé, au cours de cette rencontre, la prochaine mise en place d'un programme spécial de développement de la région de Berriane devant être lancé après consultation entre les représentants de la société civile et les élus locaux de la région et ce, pour asseoir un développement durable répondant aux aspirations de la population.

S. B.

LE P-DG DE SONATRACH A LA CHAÎNE III

«L'IMPACT DE LA CRISE NE SERA PAS ÉTERNEL»

La chute du prix du baril de pétrole est un fait qui n'inquiète guère le premier responsable de Sonatrach qui a estimé hier sur les ondes de la chaîne III que «c'est un chiffre qui s'inscrit dans la moyenne des années précédentes».

PAR RABAH NOUARI

Dix milliards trois cent millions de dollars : c'est le chiffre d'affaires réalisé par la compagnie nationale sonatrach au cours du premier trimestre de cette année. Un chiffre nettement plus bas que celui réalisé à la même période des deux dernières années (19 milliards en 2008 et 12 milliards en 2007). A l'origine de cette baisse, la chute du prix du baril de pétrole, bien évidemment. Un fait qui n'inquiète guère le premier responsable de Sonatrach qui a estimé hier sur les ondes de la chaîne III que «c'est un chiffre qui s'inscrit dans la moyenne des années précédentes». Une situation qui ne remettra pas en cause, d'ailleurs, le programme d'investissement de la compagnie, aussi bien au plan national qu'international. «Le programme à moyen terme 2009-2013 a été élaboré sur la base de critères réalistes; l'impact de la crise financière mondiale n'est pas éternel, les prix reviendront à des niveaux meilleurs et la dernière découverte en Libye nous encourage à garder le même rythme d'exploration» dira Med Meziane. Revenant justement sur la dernière découverte faite par la compagnie nationale en Libye, Med Meziane a indiqué que les travaux d'exploration ont été concluants : «les résultats du forage de deux puits sont concrets et satisfaisants et l'évaluation de cette découverte est



toujours en cours; a priori, c'est une découverte moyenne mais elle peut être très importante». Une découverte qui permettra à Sonatrach, en plus de ces activités notamment au Pérou, d'engranger des réserves en liquide. «On prend des risques parfois, mais on gagne de l'autre côté. Nous travaillons sur la base d'un plan quinquennal, réactualisé chaque année, pour prendre en compte de nouvelles données». Sonatrach est déjà largement présente à l'international, plus particulièrement, dans la plupart des pays subsahariens (Mauritanie, Libye, Mali, Egypte, Tunisie) mais également au Pérou. Une présence qui obéit, selon le PDG de Sonatrach à une stratégie; «Une présence qui prévoit à l'horizon 2015, l'acquisition de réserves de 600 millions de baril, une production de

120.000 B/J et un marché de services aux alentours de 150 millions de dollars par an». Pour rappel, 150 millions de dollars sont investis à l'international et les prévisions d'investissement dans ce domaine sont importantes à l'horizon 2009-2013; «1,6 milliard de dollars d'investissement, toutes activités confondues; à l'international, pour cette année, nous prévoyons 300 millions de dollars dont plus de 60% axés en amont et le reste dans le transport» dira Med Meziane. La politique de la compagnie nationale à l'international est une politique pragmatique. «Nos plans sont étudiés au cas par cas, en fonction d'un certain nombre de critères et de considérations» a indiqué le PDG de Sonatrach.

R. N.

Les capacités de raffinage renforcées

Le P-DG de Sonatrach a indiqué que pour renforcer le raffinage, deux projets sont en cours (en plus de la raffinerie, petite et ultra-moderne d'Adrar, d'une capacité de 600.000 tonnes); il s'agit de la raffinerie de condensas de Skikda qui va bientôt entrer en production avec 5.000.000 de tonnes et le projet de raffinerie de Tiaret qui va produire 15.000.000 de tonnes. Objectif : atteindre une capacité de 42.000.000 de tonnes, couvrir toute la demande nationale et exporter.

APRÈS LA PROMULGATION DES TEXTES D'APPLICATION

Les détails de la Caisse d'épargne et de crédit de Sonatrach

PAR MALEK MEROUANI

Dans un avenir proche, les salariés de Sonatrach pourront prendre des actions dans la nouvelle Coopérative d'épargne et de crédit (CEC) ou ce qui est communément connu dans le monde sous l'appellation «Credit Union». Une forme d'institution financière désormais possible en Algérie après la promulgation d'une loi spécifique en février 2008. C'est ce qu'a pu vérifier le *Midi Libre* auprès de l'entreprise nationale des hydrocarbures.

Pour mener à terme son projet, Sonatrach se fait accompagner par l'expertise canadienne, pionnière dans le domaine des «Credit Union». Un expert de l'institution canadienne Desjardins International Development (DID) séjourne depuis plusieurs mois à Alger pour aider Sonatrach à structurer sa CEC.

Pour le démarrage de sa coopérative, la Sonatrach participera au capital et se fixe l'objectif de convaincre 3.000 salariés d'y souscrire. Les actionnaires-emprunteurs (les salariés) bénéficieront, par ailleurs, de ristourne en fin d'exercice. Notre source précise, aussi, que la CEC ne se substitue pas aux œuvres sociales de l'entreprise qui continueront à jouer leur rôle normalement. Il est utile de préciser que pour la création d'une CEC, la loi algérienne

exige un minimum de 100 salariés et un prix seuil de l'action de 5000 DZD.

En fait, Sonatrach, à l'origine de l'idée de Credit Union en Algérie, mûrissait ce projet depuis plusieurs années. Il n'attendait que la promulgation des textes d'application, ce qui vient d'avoir lieu avec leur publication dans le dernier Journal Officiel. Des textes qui fixent le montant minimal du capital ainsi que les conditions d'agrément des coopératives d'épargne et de crédit. Ainsi, le seuil du capital exigible des CEC ne doit pas être inférieur à 500 millions de dinars. S'agissant des conditions d'autorisation d'établissement et d'agrément de ces coopératives, objet d'un autre règlement de la Banque d'Algérie, il est stipulé que la demande d'autorisation doit être adressée au président du Conseil de la monnaie et du crédit (CMC). Il doit comprendre le programme d'activité à travers un plan d'affaires quinquennal, la stratégie de développement du réseau et aux moyens prévus, aux moyens financiers et à leur origine ainsi qu'aux moyens techniques, à l'identité des membres fondateurs de la coopérative et à la surface financière de l'entité partenaire de la coopérative. Pièce maîtresse, le plan d'affaires de la coopérative détaillera la provenance et le coût des ressources, les conditions de distribution de crédit et les dispositions visant à garantir l'équilibre finan-

cier de l'établissement, sa liquidité et sa solvabilité. Une CEC est une institution financière offrant des services parfois similaires à ceux des banques, mais à des conditions avantageuses. Tout en restant une institution à caractère lucratif, elle se distingue des banques classiques par son actionnariat, son mode de fonctionnement et les avantages qu'elle offre. Ainsi, ne peuvent être actionnaires que les salariés d'une entreprise donnée, dans ce cas la Sonatrach. Ensuite, le pouvoir décisionnel au sein de l'assemblée et du Conseil d'administration n'est pas proportionnel au nombre d'actions détenues. Ainsi, la voix d'un salarié qui dispose d'une action est équivalente à celle de celui qui en détient 100 ou 1.000. C'est une règle fondamentale d'équité des CEC pour éviter un accaparement du CA. De fait, la coopérative appartient aux travailleurs qui bénéficieront de produits divers, notamment l'ouverture de comptes rémunérés ou non, ainsi que de prêts à des taux d'intérêts moins élevés que ceux pratiqués par la place bancaire. En même temps, la CEC peut effectuer des placements en titres émis ou garantis par l'Etat, acquérir des biens mobiliers et immobiliers, les vendre, les louer, les donner en garantie et enfin lever des fonds auprès des marchés financiers dans la limite de 100% de ses fonds propres.

M. M.

OUVERTURE DU SALON DU FROID À LA SAFEX

Découvrir les nouvelles technologies

PAR AMAR AOUIMER

Pas moins de 18 opérateurs économiques nationaux et étrangers participent au 2e Salon du froid et de la climatisation (Coldfair) inauguré hier au Palais des Expositions de la Safex. Il s'agit, selon le directeur de l'agence de communication Initiatives, organisatrice de cet événement, Omar Bedkane, «d'offrir aux entrepreneurs une vitrine où ils se sentent acteurs et non figurants, car on ne peut pas vivre sans froid et sans climatisation, sachant que les technologies évoluent constamment. Nous donnons l'opportunité aux opérateurs économiques de rencontrer les demandeurs et les consommateurs. Ce sont des opérateurs ayant des clients et un marché qui évolue d'une année à l'autre». Etalé jusqu'au 24 avril, ce salon permettra aux exposants de faire connaître leurs produits et conclure des contrats de partenariat dans la mesure où les demandeurs ont besoin de découvrir des nouveautés et de nouvelles technologies pour la sauvegarde de l'environnement et de minimiser la consommation d'énergie. C'est le cheval de bataille et le challenge des organisateurs de cette manifestation économique et commerciale qui estiment que ce Salon pourrait être organisé en été au lieu du printemps, dès l'année prochaine, lors de la 3e édition de ce Salon. Cela drainera beaucoup plus de visiteurs et de professionnels du froid et de la climatisation, sachant que durant la période estivale caniculaire pensent instantanément à acheter un climatiseur afin de se rafraîchir. D'où l'engouement plus aigu et plus important et la ruée continue vers ce Salon. «Le secteur du froid et de la climatisation est en pleine mutation et il est en train de rechercher à fidéliser les opérateurs économiques à cet événement pour les aider à se retrouver. En tout cas, c'est ce que la concurrence et la compétitivité montrent actuellement. Ces opérateurs sont conscients qu'ils sont dans le même bateau et dans le même secteur où ils sont des professionnels et considérés comme l'un des maillons importants de l'économie du pays», ajoute Bedkane. A titre d'exemple, la complémentarité entre les producteurs et les importateurs est perceptible dans les panneaux frigorifiques dont une grande quantité industrielle est fabriquée localement, tandis qu'une autre quantité provient de l'étranger pour l'équilibre du marché national qui a connu un boom exceptionnel dans la commercialisation des climatiseurs il y a quelques années où les prix oscillaient entre 40.000 et 50.000 DA. Ce Salon prévoit la tenue d'une conférence sur la consommation et la maîtrise du confort thermique et sur l'hygiène qualité et environnement. Selon le responsable commercial de Cristor, entreprise spécialisée dans la fabrication de climatiseurs et d'appareils électroniques et électroménagers (TV plasma, LCD, démodulateurs Boualem Bestout, celle-ci va connaître une expansion avec la construction et la réalisation du complexe de réfrigérateurs qui est en voie de finition, étant en principe et qui sera, opérationnel dans un ou deux mois, son emplacement étant situé à Bordj Bou Arréridj. «L'objectif de notre présence à ce salon consiste à faire connaître davantage nos produits, notamment les démodulateurs 100 % de fabrication algérienne et que nous exportons en Espagne, en Tunisie et au Maroc» a-t-il déclaré.

A. A.



LE COMMERCE INFORMEL INVESTI PAR LES UNIVERSITAIRES À EL HARRACH

Quand le diplôme ne sert à rien



Beaucoup d'universitaires après avoir savouré le plaisir de voir couronnées d'un diplôme leurs années d'études et de dur labeur, ont vite déchanté. En effet ce diplôme était censé être le sésame leur permettant d'intégrer le monde du travail, mais dans la vraie vie «loin est la coupe des lèvres». Ces jeunes fraîchement diplômés sont bien trop souvent réduits, après avoir épuisé tous les recours possibles et souffert mille morts, de se résoudre à aller renforcer le contingent des revendeurs informels, occupation pour laquelle nulle recommandation ni C-V ne sont requis. Ils mettent de côté leurs diplômes en rêvant qu'un jour leur pays se souviendra d'eux et fera appel à leurs connaissances. Le rêve est permis !

Y.A.

SDF À ALGER

La terre pour couche



Avoir le ciel pour couverture et la terre pour couche est le lot de certaines de misérables oubliés par la vie. Quelle est leur histoire? Ont-ils eu un jour une famille, un travail, des amis? Que de questions sans réponses...

Ils ne font pas partie de ces malades mentaux errant sans but, ni de ces alcooliques qui noient leurs déboires dans les vapeurs de Bacchus. Ces pauvres hères dissimulent, derrière leur regard insondable, leur triste secret, ils restent pudiques et fuient regards et questions, ils ne tendent pas la main et se contentent d'accepter ce qu'on veut bien leur offrir. Ils s'en vont au gré de leur humeur, leur misérable baluchon sur l'épaule et ne s'arrêtent que quand leurs pieds refusent de les porter plus loin. S'il n'y a pas de banc public libre, pour recevoir le temps d'un petit somme, leurs vieux corps usés, la terre nourricière est toujours là pour eux.

Y.A.

BIDONVILLES ET NOUVEAUX ÎLOTS

Le danger des fils électriques



Phs/Fouzi Boudiaf Midi Libre

D'indescriptibles enchevêtrement de fils électriques, hautement dangereux, recouvrent les toits des constructions précaires et parfois, ceux de nouvelles constructions dans lesquelles les propriétaires emménagent avant même que les commodités, telles l'électricité ou le gaz, n'y soient introduits. Les occupants de ces lieux afin de bénéficier de l'énergie électrique opèrent des piratages improbables, souvent à partir

des lampadaires publics. Ceci donne lieu à des paysages surréalistes et à de véritables toiles d'araignée que même Spiderman, héros cher à nos enfants, ne saurait démêler. Un danger mortel plane sur la vie de ces inconscients, plusieurs cas d'électrocution ont été, hélas, déplorés. L'adage ne dit-il pas «mieux vaut prévenir que guérir».

Y.A.

DELALATE DES ANNASSERS

Des femmes d'affaires impitoyables

Les délalates (littéralement déambuleuses) font partie du paysage algérois depuis des décennies mais sous un autre aspect beaucoup plus discret, moins ostentatoire.

PAR YAMINA A.

La delala de nos enfances opérait au sein des foyers calfeutrés où elle proposait ses bijoux à la maîtresse de maison qui pouvait ainsi s'offrir un bijou qu'elle pouvait payer en plusieurs mensualités, cela était particulièrement utile pour les foyers qui avait des filles ou des garçons à marier. La delala offrait également ses services pour la revente de bijoux en cas de coups durs ou simplement d'un besoin urgent de liquidités. Elle faisait un peu partie des familles algéroises qui accueillait avec joie ces tatas qui transportaient dans leurs corsages (au sens propre du terme de véritables trésors). Aujourd'hui les temps ont changé et les délalates avec, elles squattent les alentours des agences de la BDL situées à El Annassers et place Emir-Abdelkader auprès desquelles des centaines de familles viennent hypothéquer leurs bijoux à la veille de chaque évé-



Qu'il pleuve ou qu'il vente, elles sont là à attendre les clients.

Ph/Fouzi Boudiaf Midi Libre

ment important heureux : Ramadan, rentrée scolaire... ou malheureux : chômage, maladie... Ces femmes vous proposent de racheter vos bijoux ou même votre reçu d'hypothèque sans aucun état d'âme, elles se sont transformées en femmes d'affaires impitoyables ne pensant qu'au gain et ne cédant pas au sentimentalisme. Elles arrivent tôt le matin sur les lieux, qu'elles occuperont toute la journée, transportant des centaines de millions d'or chacune (il se dit d'ailleurs qu'elle payent, pour leur protection, de gros bras qui les surveillent de loin prêts à intervenir). Dans les sacs des délalates, des trésors insoupçonnés des centaines de bijoux étincelants mais aussi des mini-balances et des calculatrices pour l'évaluation des prix selon la

cote journalière de l'or. Dans ces sacs se côtoient bijoux italiens, français et bien sûr le bijou local le plus demandé, même s'il n'est pas poinçonné ayant transité par des circuits invouables. Cette «profession» qui était réservée aux femmes (souvent veuves et n'ayant plus personne pour subvenir à leurs besoins, il était impensable, à cette époque, qu'une famille algéroise accepte de laisser travailler sa fille), s'est vue investie par différentes catégories de la société, cela va de la femme qui veut aider son mari à acheter la voiture de ses rêves ou la maison tant convoitée, aux jeunes chômeurs qui ont vite compris que ce créneau est loin d'être négligeable et qui activent aux côtés des délalates apportant ainsi à cette «profession» une touche de virilité.

Y.A.

ALGER, GARES ROUTIÈRES

Les vespasiennes font défaut

PAR CHAFIKA KAHLAL

Nombreuses sont les gares routières dans la capitale à ne pas être dotées de toilettes publiques. Dénoncer l'absence de WC peut sembler incongru mais ne pas le faire, c'est également accepter le triste paysage que nous offre certains coins d'Alger reconvertis en urinoirs à ciel ouvert. Cette commodité, pourtant essentielle, n'a même pas été prévue lors de la réalisation de ces gares. Les nombreux usagers, qui transitent par ces endroits, n'ont de cesse de se plaindre de ce problème. Des usagers abordés dans une gare nous diront en substance : «L'absence de toilettes publiques dans les gares routières est un vrai problème. Imaginez la situation des personnes malades ou celle des enfants, l'attente d'un bus peut être très longue et l'on peut être confronté à des situations délicates. Le malheur, c'est qu'on ne trouve même pas des vespasiennes aux alentours de ces stations». Le comble dans cette malheureuse situation, c'est que les employés



Ph/Fouzi Boudiaf Midi Libre

de ces gares eux-mêmes pâtissent de cette situation. Les agents de l'entreprise de gestion de la gare de Beziers, Taffourah qui souffrent également de ce manque nous diront, «Nous avons le même souci que n'importe quel voyageur, nous sommes obligés de nous déplacer jusqu'à la place Audin, ou Hassiba, pour pouvoir nous rendre aux toilettes». Le responsable de cette gare en réponse à notre question sur cette anomalie nous dira, «Les gérants de ces gares ont envoyé plusieurs écrits à leur société, qui est responsable de l'aménagement des gares routières de

la capitale, mais jusqu'ici il n'y a pas encore eu de réponse». Nous nous sommes rapprochés de ladite société à savoir, l'UGCTU dont un des responsables s'exprimant sur le sujet nous dira, «l'entreprise a mis en place un programme à respecter, et de ce fait l'aménagement des gares routières d'Alger se fera par tranche selon le programme tracé. Le problème à la base réside dans le manque de budget, mais la situation se réglera prochainement et non uniquement à

Taffourah mais dans toutes les gares routières de la capitale».

En attendant que les stations de bus de la capitale bénéficient, enfin des commodités essentielles au bien-être des usagers du transport urbain, au moins on devrait leur permettre d'accéder au minimum les toilettes publiques n'étant pas un luxe, loin s'en faut et surtout éviter que les alentours de ces endroits, très fréquentés ne se transforment en des cloaques innommables où des odeurs immondes agressent odorat et yeux.

C.K.



BLIDA

Palais Dar Aziza

Le palais Dar Aziza, est un joyau architectural d'une valeur historique et culturelle inestimable, sa construction remonte au 18^{ème} siècle. Certaines sources historiques, affirment qu'il a été construit par le Dey Hussein pour sa fille "Aziza" qui y venait en villégiature en été, en raison du climat tempéré et de la verdure à perte de vue qui y régnait.

Selon notre source, pendant la guerre de libération nationale, ce palais a été transformé en centre de torture aux mains des parachutistes. Selon la direction de la culture de la wilaya de Blida, cette demeure se situe dans le domaine agricole "Si Haroun" relevant du domaine foncier privé de l'Etat. La superficie du domaine agricole est estimée à 82 ares et 50 centiares.

Selon la fiche technique du palais (une copie en notre possession), cette habitation ottomane a subi plusieurs modifications durant la période coloniale française. Malgré cela, son architecture ottomane n'en a pas beaucoup souffert.

S. B.

MÉDÉA

Les racines d'un passé



L'histoire de la wilaya de Médéa prend ses racines dans le passé lointain. Pendant la domination romaine, plusieurs cités furent édifiées parmi lesquelles Lambdia (Médéa). Les ruines de Rapidium (Djouab) et Thanaramusa C a s t r a (Berrouaghia) attestent de cette présence romaine. Au Xe siècle, avec l'avènement des Fatimides, Ziri Ben

Menad, roi des Sanhadjas, fonda le royaume des Zirides. Il édifia sa capitale à El Achir (près de Ain-Boucif). Et autorisa son fils Bologhine à créer trois autres villes : Al-Djair (Alger), Miliana et Médéa. Lors de la période de domination turque virent jour nombre de réalisations religieuses telles que mosquées, écoles coraniques, etc. Pendant la résistance populaire à la pénétration française, la ville de Médéa assura la mission de l'une des capitales de l'Émir Abdelkader. Avec la guerre de libération nationale, elle devint le siège de la wilaya IV historique.

H. S.

PHARMACIES CONVENTIONNÉES

Plus de 330.000 factures électroniques établies

Quelque 330 053 factures électroniques ont été établies dans la wilaya de Médéa par les pharmacies conventionnées avec l'agence locale de la caisse nationale d'assurance sociale (CNAS), depuis l'entrée en service de la carte de soins électronique "Chifa". Cent vingt six (126) pharmacies ont signé, à ce jour, des conventions pour l'exercice de ce type de prestations. Ce nombre devrait être revu à la hausse dans les mois à venir à la faveur des actions de sensibilisation menées en direction des professionnels de cette profession en vue de les inciter à adopter ce nouveau système. Les responsables de la CNAS font état, d'autre part, de la distribution de 98108 cartes "Chifa" sur un total de 113603 cartes délivrées, soit 94% de la demande formulée. Trente neuf mille (39.000) détenteurs de cette carte l'utilisent de manière régulière.

APS

AÏN DEFLA, PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE ET RITES RELIGIEUX

DES POTENTIALITÉS APPRÉCIABLES POUR LE TOURISME

Des flots de visiteurs venus de toutes les régions du pays viennent se recueillir sur le tombeau du saint Sidi Ahmed Ben Youcef. Le rakb des Aïssaoua venus de Relizane pour la célébration du Mawlid Ennabaoui revêt un cachet particulier pour les Milianais lesquels préparent des m'narates.

PAR CHEMS-EDDINE MOURAH

Vu sa position de carrefour, ses sites forestiers, son élément, ses sources thermales, ses barrages et son patrimoine archéologique, la wilaya de Aïn Defla offre des possibilités appréciables pour le développement des activités touristiques. Ce développement se traduira par l'extension du complexe touristique de Hammam Righa avec plusieurs parcs d'attraction et de loisirs, des terrains et salles de sport, trois piscines, des restaurants et une centaine de bungalows. Le développement touristique de la région de Miliana sera renforcé par l'édification de quatre hôtels et d'un centre de loisirs au quartier Hammama. La réhabilitation de deux grands hôtels, Sidi-Medjahed et Aïn-Sour est en phase active. La commune de Ouled Chorfa connaît actuellement un grand chantier pour la construction d'ensemble touristique comprenant deux hôtels, seize chalets, deux auberges, un camping-centre de vacances, un centre d'hébergement de 1.090 lits et un centre équestre.

A Aïn-Torki et Tarik Ibn Ziyad, les aménagements proposés se résument à la réalisation d'aires de détente et de loisirs favorisant les promenades pédestres ainsi que plusieurs chalets et équipements liés à l'activité de la



La cour du mausolée de Sidi Ahmed Ben Youcef

chose touristique.

L'importance de la préservation de ces sites merveilleux revêt un caractère particulier dans le cadre d'un tourisme durable qui fait partie des objectifs des pouvoirs publics et des opérateurs touristiques nationaux, dont la politique a toujours été de refuser toute sorte de tourisme qui ne tienne pas compte de la préservation des sites visités.

La wilaya de Aïn Defla a aussi gardé également le rituel quant aux fêtes et cérémonies qui ont fait la fierté de nos villes. Nous citerons la célèbre fête des Cerises tenue au mois de juin à Miliana, le rakb des Bani-Farh au mois de mai, un des pèlerinages les plus importants. Des flots de visiteurs venus de toutes les régions du pays viennent se recueillir sur le tombeau du saint Sidi Ahmed Ben Youcef. Le rakb des Aïssaoua venus de Relizane pour la célébration du Mawlid Ennabaoui revêt un cachet particulier pour les Milianais lesquels

préparent des m'narates, sorte de maquettes faite de bois et de roseaux et imitant les formes de mosquées, harmonieusement illuminées de bougies et garnies de friandises, de fruits et de bouquets de fleurs. La grande m'nara, richement illuminée traverse toutes les rues de la ville, accompagnée par la zorna et des youyous, ensuite, elle est exposée dans la mosquée de Sidi Ahmed Ben Youcef.

Le mois de Ramadhan est annoncé durant trois jours au son de la zorna pour souhaiter la bienvenue au mois sacré. Nous n'oublions pas de citer la fête des Olives à Bou Hdoud dans la commune des Arribs où durant trois jours les familles et les invités goûtent aux plats traditionnels jusqu'à une heure tardive dans la nuit, les femmes dansent et chantent accompagnées par des chorales de jeunes filles en tenues bariolées.

C. E. M.

BOUMERDES, POMME DE TERRE

Une production record

Une récolte de 231.000 qx de pomme de terre de prime saison a été réalisée à Boumerdes, soit l'équivalent du triple de la production obtenue la saison précédente, selon la Direction des services agricoles (DSA). Cette performance s'explique essentiellement, selon la DSA, par l'extension des surfaces destinées à la culture de la pomme de terre de consommation, qui sont passées de 300 ha en 2008 à 900 ha durant la présente saison. « Ce volume de production aurait pu être bien plus conséquent, n'étaient-ce les pluies incessantes qui ont marqué cette saison agricole et causé la perte de plus de 12.000 qx de ce tubercule sur une sur-

face de 50 ha, que les paysans n'ont pu récolter à temps car la terre était gorgée d'eau » selon la DSA.

Les pluies ne sont pas le seul facteur mis en cause dans le volume de production obtenu cette année, selon la DSA, qui cite, également, le problème du manque d'engrais dont les quantités disponibles au niveau de la wilaya n'ont pu couvrir que 40 à 50 % des besoins exprimés, est-il souligné. Par ailleurs, les prévisions de la DSA tablent sur une production de plus de 448.000 qx de pomme de terre de saison, dont la récolte a été entamée la semaine dernière sur une surface ciblée estimée à 1.300 ha. Durant la saison dernière, cette même surface

n'avait produit que 300.000 qx de pomme de terre, selon la même source, qui impute cette hausse à plusieurs facteurs, dont le plus important est la "poursuite de l'adoption du dispositif SYPRALAC qui a encouragé les paysans à plus d'investissements, outre la stabilité des cours et les conditions climatiques favorables". S'agissant des surfaces destinées aux semences de pomme de terre, elles sont demeurées inchangées ces deux dernières années et sont estimées actuellement à pas plus de 166 ha, avec une production prévisionnelle d'un peu plus de 33.000 qx, soit un rendement attendu de 200 qx/ha.

APS



SKIKDA, CRÉDITS DE PAIEMENT DE WILAYA

UNE CONSOMMATION RECORD



Les secteurs de la santé et de l'habitat se sont taillé la part du lion.

Concernant les consommations de crédits de paiement destinés au financement des différents projets, la wilaya a réussi la prouesse de consommer 227 milliards durant l'année 2008.

PAR MOHAMED SEGHIR

Treize polycliniques sont actuellement en cours de réalisation au niveau des principales communes de la wilaya de Skikda. L'information a été donnée par le secrétaire général de ladite wilaya lors de la présentation du bilan annuel des activités des différents services de la wilaya devant les élus de l'APW, réunis hier en session ordinaire, la première pour l'année 2009. Actuellement le taux d'occupation des lits d'hôpitaux au niveau de Skikda est de 94 % alors que ce

même taux est de l'ordre de 56 % au plan national. Parmi les régions qui vont bénéficier de nouvelles structures de santé figurent, au premier plan, les communes de Ouedja Boulbellout, Béni Zid, Chéraïa, et El Harrouch.

Le SG de la wilaya a, par ailleurs rappelé que de grands efforts ont été consentis pour renforcer le transport scolaire, notamment au niveau des régions éloignées et enclavées. Il citera à ce titre la commune d'Oum Toub qui a, à elle seule, bénéficié depuis 2005 de pas moins de sept bus.

S'agissant des différents programmes d'habitat, les efforts ont été orientés sur la résorption de l'habitat précaire, une véritable plaie dont souffrent la wilaya et son chef-lieu qui compte pas moins de 10.000 gourbis qui le ceinturent des quatre côtés.

Le deuxième problème a trait aux habitations menaçant ruine et qui se concentrent principalement au niveau des grandes villes, sachant que pour l'heure plus de 5.000 logements, destinés à éradi-

quer les différents bidonvilles et prendre en charge le relogement des familles dont les habitations menacent ruine, ont été déjà lancés en attendant l'inscription de nouveaux programmes de logements.

Les consommations de crédits de paiement destinés au financement des différents projets sont considérées, à juste titre d'ailleurs, comme étant l'un des indices révélateurs des capacités de réalisation dont dispose la wilaya, laquelle a réussi la prouesse de consommer 227 milliards durant l'année 2008.

Les 38 communes que compte la wilaya, ont quant à elles bénéficié de 487 milliards en projets inscrits dans le cadre des Plans communaux de développement.

Pour la commune de Skikda, 44 opérations représentant une enveloppe de 84 milliards de centimes, ont été lancées à la fin de l'année 2008. Elles concernent, grosso modo, la réalisation de nombreux projets relevant des secteurs de l'hydraulique, des travaux publics ainsi que des projets d'aménagements urbains.

M. S.

GUELMA, LOTISSEMENT N°2 DE LA CITÉ AÏN-DEFLA

Le calvaire des résidents

PAR HAMID BAËLI

Surplombant la RN 20 reliant Guelma à Constantine, le lotissement n°2 de la cité Aïn-Defla, mitoyen du nouveau siège de la BMPJ, est un site abritant des villas achevées ou en cours de réalisation. Au prix de sacrifices indéniables, des chefs de famille ont finalisé leur rêve en édifiant un toit décent dans ce quartier périphérique qui souffre toutefois de quelques

insuffisances relatives aux aménagements.

Les résidents, inquiets, veulent attirer l'attention des autorités locales sur leurs conditions de vie qui gagneraient à être améliorées. En effet, l'accès principal de ce lotissement n'est pas adéquat et cette situation pénalise énormément les riverains contraints d'effectuer de grands détours pour rentrer chez eux. D'autre part, les rues ne sont pas bitumées et cela

engendre, lors des chutes de pluie, des bourbiers impraticables qui perturbent la circulation des véhicules et des piétons. Ils réclament, aussi, la mise en place de l'éclairage public à des fins sécuritaires.

Sachant pertinemment qu'une enveloppe financière conséquente est consacrée à l'amélioration du cadre de vie des citoyens, ils espèrent une implication rapide des responsables locaux.

H. B.

BORDJ BOU-ARRÉRIDJ

Les postulants au logement dans l'expectative

La commune d'El Hamadia vient de procéder à l'attribution de 171 logements LSP. Il en sera de même pour la commune de Khelil qui compte en attribuer, aux heureux bénéficiaires, 280 unités au courant de la semaine prochaine. Tandis qu'à Bordj Bou-Arréridj, les postulants attendent toujours les 400 fameux logements dont l'attribution a été reportée à plusieurs reprises.

M. Allouache

Organisation des examens scolaires

L'organisation des examens scolaires de fin d'année fait l'objet d'intenses préparatifs dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj. Les présidents des 34 Assemblées populaires communales (APC), les directeurs du conseil de wilaya et les responsables des services de sécurité ont été invités par le chef de l'exécutif à "prendre les mesures utiles, sur tous les plans, pour assurer le bon déroulement des examens". Il a également été décidé, au cours de cette séance de travail, la création d'une commission intersectorielle chargée du contrôle et de l'inspection des centres d'exams. Cette commission devra, notamment, en plus de sa mission de contrôle, recenser tous les problèmes qui viendraient à apparaître en matière d'électricité, d'alimentation en eau potable, d'étanchéité ou autres, notamment dans les communes rurales.

OUM EL BOUAGHI

Programme d'irrigation complémentaire



221 agriculteurs viennent d'être retenus dans le cadre du programme d'irrigation complémentaire au titre de l'actuelle saison agricole. La surface exploitée par ces agriculteurs est de 1.802 hectares dont l'irrigation sera assurée par 187 forages et 56 puits.

TEBESSA

Cinq hôtels de tourisme en chantier

Cinq hôtels de tourisme, d'une capacité totale d'accueil de 300 lits, sont en chantier dans plusieurs villes de la wilaya de Tébessa dans le cadre de l'investissement privé. Ces établissements viendront renforcer les 22 anciens hôtels offrant quelque 1.200 lits en différents points de la wilaya et dont deux seulement disposent du statut d'hôtels "classés" en attendant "l'achèvement d'une opération de classification en cours", a ajouté le même responsable.

LUTTE CONTRE LA PIRATERIE

Mogadiscio propose une flotte somalienne

Un membre du gouvernement transitoire somalien a appelé lundi à la création d'une flotte somalienne financée par la communauté internationale pour lutter contre la piraterie dans l'océan indien, rapportent les agences de presse. "La solution, c'est d'aider le gouvernement somalien à créer des forces navales pour faire face à ces opérations criminelles", a déclaré M. Abderahmane Abdechakour, ministre somalien de la planification et la coopération internationale. "Ces forces navales ont besoin de formation et d'équipement pour mener à bien leurs opérations en mer afin de lutter contre la piraterie", a-t-il ajouté dans une interview à la chaîne de télévision américaine Alhurra. Le ministre somalien a aussi appelé la communauté internationale à renforcer son aide au développement de la Somalie, pour s'attaquer à la racine du problème.

CONFÉDÉRATION HELVÉTIQUE

Berne déplore les propos "excessifs" d'Israël

Les autorités suisses ont déploré lundi les "propos excessifs" tenus en Israël à l'encontre de la Confédération helvétique, après la rencontre entre le président iranien Mahmoud Ahmadinejad et son homologue suisse Hans-Rudolf Merz. La Suisse dit "être d'autant plus étonnée des propos virulents exprimés publiquement", selon le communiqué. En réaction à ces propos et au rappel de l'ambassadeur d'Israël en Suisse, le Département fédéral des Affaires étrangères (DFAE) a "convoqué" la chargée d'affaires israélienne en poste à Berne. Les autorités suisses rappellent également qu'elles représentent les intérêts des Etats-Unis en Iran depuis 1980 et entretiennent "de ce fait un dialogue régulier avec les autorités iraniennes".

AFFRONTLEMENTS AU KENYA

24 personnes sont mortes

Des affrontements entre des habitants regroupés en bandes et la police kenyane à Karatina, dans le centre du Kenya, ont fait 24 morts au moins, a indiqué mardi la police kenyane. Les violences ont débuté lundi soir lorsque des résidents de Karatina, organisés en petits groupes, s'en sont pris à des membres du gang Mungiki, une organisation de type mafieux active dans la région. Les Mungiki, à l'origine un groupe religieux de jeunes aux cheveux tressés pratiquant des rites traditionnels, ont été interdits en 2002, accusés par les autorités d'être devenus une puissante organisation criminelle avec des liens politiques.

PROCÈS DES ATTENTATS DE BOMBAY

La défense demande une suspension

L'avocat du seul survivant du commando islamiste qui avait attaqué Bombay fin 2008 a demandé mardi la suspension du procès pendant un mois, le temps de préparer sa plaidoirie de défense. Maître Abbas Kazmi a été désigné jeudi par un tribunal spécial de Bombay pour représenter le Pakistanais Mohammad Ajmal Amir Iman, alias "Kasab". Au cours de l'audience, l'avocat a demandé un délai d'un mois pour se plonger dans l'acte d'accusation de 11.000 pages et réclamé une traduction du document en ourdou, la langue parlée au Pakistan. Ces requêtes "sont dans l'intérêt de la justice et d'un procès équitable. Aucune procédure pénale ne serait équitable, juste et acceptable si elle bafouait le droit de l'avocat à disposer de temps pour préparer l'affaire avant le début du procès", a plaidé Me Kazmi. **AFP**

PALESTINE - ISRAËL

L'INTRANSIGEANCE DE NETANYAHU

Les Etats-Unis sont de plus en plus convaincus que le Premier ministre israélien, Benyamin Netanyahu, est un obstacle à la paix au Proche-Orient.

PAR RACHID MECHTRAS

Le nouveau Premier ministre israélien est opposé à la solution de deux Etats, car il ne veut négocier avec les Palestiniens que d'un projet de souveraineté très limitée, peut-on lire dans un article du courrier international. En effet, Benyamin Nétanyahu, persiste dans son refus d'une solution au conflit israélo-palestinien, fondée sur deux Etats. Pour la présidente du parti Kadima, centre-droit, Tzipi Livni, il semble que ce soit là une raison suffisante pour aller dans l'opposition ou pour tenter d'imposer à Nétanyahu un accord de rotacja ("rotation", alternance aux postes de Premier ministre et des Affaires étrangères). Or, pas plus tard qu'à la fin de février, la secrétaire d'Etat américaine, Hillary Clinton, a réitéré l'engagement de Washington en faveur d'une solution fondée sur deux Etats, contribuant ainsi aux efforts de la ministre des Affaires étrangères israélienne sortante pour présenter Nétanyahu comme un obstacle à un règlement négocié.

C'est pour des motifs politiques évidents que Nétanyahu se refuse à adopter une attitude plus modérée, laquelle lui coûterait à coup sûr sa coalition avec les partis ultranationalistes Ihoud Leoumi, et HaBayit HaYehudi et le contraindrait effectivement à conclure avec Livni un accord de majorité fondé sur le principe honni de la "rotation". Mais l'opposition de Nétanyahu à un Etat palestinien est également une question de principe, une position qu'il défend âprement depuis de nombreuses années.

Nétanyahu affirme publiquement qu'il ne veut pas gouverner les



Nétanyahu persiste dans son refus de négocier une paix au proche orient.

Palestiniens et qu'il ne voit pas l'intérêt pour Israël de rester à Naplouse, Tulkarem ou Jénine, en Cisjordanie. "Ils doivent gérer leur propre vie, tant qu'ils ne menacent pas la sécurité d'Israël", dit-il. Ce faisant, Nétanyahu cherche à priver les Palestiniens de quatre droits appartenant en propre à tout Etat souverain : le contrôle de l'espace aérien, le contrôle de son espace électromagnétique, le droit de disposer d'une armée et de signer des alliances militaires, et, plus important, la maîtrise des frontières, à travers lesquelles des armes et des terroristes pourraient passer. Le Premier ministre désigné estime qu'Israël doit conserver l'exercice de l'ensemble de ces compétences.

Le modèle prôné par Nétanyahu, écrit le courrier international, s'inspire en fait largement des travaux de Stephen Krasner, professeur de sciences politiques à l'université Stanford et ancien coordinateur politique au département d'Etat américain sous Condoleezza Rice. Krasner a ainsi développé le modèle de "souveraineté limitée", censé garantir contre certains Etats problématiques. Si Nétanyahu s'oppose à l'idée d'un Etat palestinien, c'est aussi pour des raisons tactiques. Il estime que cela ne peut venir que par le biais de négociations, et non par une acceptation préalable israélienne d'une telle issue. Il estime que le processus d'Annapolis [2007] mené par le

Premier ministre sortant, Ehoud Olmert, et sa ministre des Affaires étrangères, Livni, avec les responsables de l'Autorité palestinienne Mahmoud Abbas et Ahmed Qoreï, est pure plaisanterie. A son avis, Israël ne doit pas offrir préalablement un retrait quasi total de la Cisjordanie, une telle chose ne pouvant déboucher sur rien d'autre qu'un encouragement pour les Palestiniens à demander plus. Nétanyahu estime qu'Israël doit exiger de conserver 50 % de la Cisjordanie (les espaces ouverts de la vallée du Jourdain et le désert de Judée), des territoires essentiels en tant que zone de sécurité. Au vu des engagements pris par le gouvernement sortant envers les Palestiniens, la position de Nétanyahu n'est qu'une farce destinée à tuer dans l'œuf les négociations avant même qu'elles ne commencent. Dans un entretien accordé à Lally-Weymouth, le 28 février dans The Washington Post, Nétanyahu a éludé la question des deux Etats. Plutôt que de simplement dire non, il a répondu par une formule vague : "Les Palestiniens doivent pouvoir gérer leur vie, mais pas menacer la nôtre." Si cette réponse ne disqualifie pas explicitement la création d'un Etat palestinien indépendant, elle lui permet cependant d'éluder la question délicate des contrôles frontaliers et de la souveraineté. En résumé, Netanyahu est un obstacle à la paix. **R. M.**

TURQUIE

Un réseau d'Al-Qaïda démantelé

La police turque a procédé mardi à l'arrestation, dans plusieurs provinces du pays, de 34 personnes soupçonnées d'appartenir au réseau terroriste Al-Qaïda, ont rapporté des médias locaux. Les forces de sécurité ont fait irruption très tôt le matin dans des repères supposés du réseau Al-Qaïda et ont arrêté 17 personnes dans quatre provinces, selon la même source.

La police a arrêté une douzaine d'autres suspects dans plusieurs lieux de la province de Gaziantep (Sud).

Six autres personnes arrêtées dans les provinces de Sanliurfa, Adana et Konya seront présentées à la justice une fois interrogées à Gaziantep, a précisé la même source. Lors d'opérations semblables menées début avril

par la police, 6 personnes soupçonnées de faire partie d'Al-Qaïda avaient été arrêtées dans l'ouest du pays et inculpées pour "appartenance à une organisation terroriste et diffusion de propagande". Par ailleurs, une cellule turque appartenant à Al-Qaïda a été accusée d'être l'auteur des attentats perpétrés en novembre 2003 à Istanbul contre deux synagogues, le consulat britannique et la banque britannique HSBC, qui avaient fait 63 morts.

Tôt le matin, on apprenait sur les ondes de la chaîne d'information NTV que la police turque avait arrêté 12 personnes au cours d'une opération menée à l'aube dans plusieurs provinces du pays contre le réseau islamiste Al-Qaïda. Cette opération a été menée dans les provinces de Gaziantep

et Sanliurfa, dans le sud de la Turquie, et de Konya, dans le centre, a ajouté la télévision, précisant que la police poursuivait ses recherches dans ces trois régions. Sept personnes soupçonnées d'appartenir au réseau d'Oussama ben Laden avaient été arrêtées début avril lors d'opérations semblables dans la province d'Eskisehir, dans l'ouest du pays. Ces suspects avaient été inculpés "d'appartenance à une organisation terroriste et diffusion de propagande".

En mars, un journal turc a rapporté que les services de renseignement américains avaient prévenu les autorités turques que des militants d'Al-Qaïda pourraient être en train de préparer des attentats contre des intérêts étrangers en Turquie. **AFP**

LES ÉDITIONS CHIHAB LANCENT UNE COLLECTION POUR ENFANTS

APPRENDRE EN S'AMUSANT

Dans son siège de Bab-El-Oued, la maison d'édition a lancé hier sa nouvelle collection Chihab Kids. Destinés aux enfants du primaire, d'un prix modique et excellentement présentés, les sept titres de la collection couvre un spectre d'activités variées visant à constituer une occupation de vacances éducative et distrayante.

PAR KARIMÈNE TOUBBIYA

Contactées par nos soins, Mmes Aoudjit Yasmine et Djaouida Himrane, éditrices, n'ont pas caché hier, leur satisfaction. En effet, le fruit de leur travail de huit mois allie forme attractive et intérêt pédagogique. Elaborés à partir d'illustrations de Sandrine Lamour, publiées par les éditions Philippe Auzou dont Chihab a acheté les droits, les textes de Francesca Massa ont été adaptés en arabe par Slimane Bourmane. Durant les vacances prochaines les parents pourront canaliser l'énergie débordante des chérubins en leur offrant leur premier manuel spécialisé. Arts plastiques, écologie, expériences de physique-chimie, jardinage, cuisine mais également toutes les astuces pour fabriquer un château ou un bâton de pluie et toutes les expériences pour comprendre le monde de l'eau et de la lumière, constituent cette collection pour les petits. « Il s'agit de permettre aux enfants de passer du bon temps tout en apprenant. L'enfant s'imprènera également de nombre de notions scientifiques, il apprendra à respecter la nature et à acquérir des notions qui



Jacquette du livre.

en feront un bon citoyen. En fin d'ouvrage, un lexique va lui donner l'explication de tous les nouveaux mots découverts dans le manuel.» En effet après consultation du «Petit manuel d'arts plastique» nous découvrirons listés tous les mots-clés de ce domaine : acrylique, aquarelle, pastel, collage, encre de Chine...

En feuilletant le livre, nous découvrons une blondinette nommée Leïla et son frère Omar, tous les deux mordus de peinture. À côté de la définition de l'art, sont dessinés et listés les différents matériaux et tenues nécessaires. En page de gauche des informations culturelles et historiques générales, toujours joliment illustrées sont données. « Saviez-vous que dans le passé on ne faisait pas une aussi grande distinction entre l'art, l'artisanat et la science ? » peut-on lire dans la colonne de gauche colorée d'un joli rose chewing-gum. Omar et Leïla y tiennent un arc-en-ciel

entre leurs mains, pendant que la colonne distille des informations sur l'art du 15^{ème} siècle en Grande-Bretagne... Au fil des pages, le manuel s'attaque à la sculpture, au collage, à la perspective.

Que les parents ne s'étonnent pas si dans une dizaine d'années leurs enfants foncent présenter le concours de l'école des Beaux-arts ! Quant aux petites mains vertes, elles auront fort à faire avec le manuel de jardinage.

Même si la famille ne dispose que d'un balcon, les enfants pourront « semer des graines, constituer un herbier, planter du basilic, créer un jardin miniature... Les gourmands pourront grâce au manuel de cuisine réaliser pizzas, crêpes, tartes aux pommes et brochettes de fruits. A n'en pas douter, avec l'initiative Chihab Kids, les enfants qui s'ennuient n'auront plus aucun alibi !

K. T.

LE MOIS DU PATRIMOINE À TLEMCEM

Une exposition qui reflète la ville des Zianides !



Carte postale montrant les vestiges de Tlemcen.

PAR ROSA CHAOUI

Plusieurs manifestations marquant le mois du patrimoine ont débuté avant-hier à Tlemcen avec l'ouverture, à la maison de la culture Abdelkader-Alloula, d'une exposition mettant en exergue les sites et monuments arabo-musulmans que recèle la capitale des Zianides. L'entame de cette grande manifestation dédiée au patrimoine a été marquée aussi par

une rencontre qui a regroupé experts, archéologues, férus du patrimoine et intellectuels.

Le directeur de wilaya a indiqué à cette occasion que la manifestation du mois du patrimoine est placée cette année sous le signe de «sécurisation et protection du patrimoine».

Ces efforts de préservation de ce legs civilisationnel ont été soutenus d'ailleurs, a ajouté le même responsable, par des cycles de formation au profit des élé-

ments de la gendarmerie, de la police et de la douane dans le domaine de la protection du patrimoine pour lutter contre le trafic des pièces archéologiques de valeur.

Une coordination parfaite s'opère dans ce domaine entre la Direction de la culture et la Gendarmerie nationale en matière de lutte contre le vol des objets archéologiques, a-t-il poursuivi.

Le même responsable devait mettre en relief dans ce contexte la poursuite des efforts visant la préservation des sites historiques de cette cité séculaire par le biais d'actions de restauration. D'autres cités anciennes comme Honaine et Nedroma, berceau de la civilisation almohade et Beni Senous sont concernées aussi par ces travaux a-t-il ajouté, soulignant au passage le sens de civisme qui motive désormais les citoyens qui se sont impliqués dans ces actions. La célébration du mois du patrimoine accorde cette année un intérêt particulier aux anciennes écoles ou medersas de Tlemcen, témoins de l'âge d'or de la civilisation arabo musulmane dans cette région.

Ces medersas qui contribuaient par le passé à la diffusion du savoir et des sciences sont res-

tées pendant des siècles des pôles de rayonnement culturel et scientifique tant pour l'Orient que pour l'Andalousie souligne-t-on.

Un des spécialistes en archéologie a indiqué qu'un groupe composé de professeurs de l'université de Tlemcen et archéologues s'attelle effectivement à la matérialisation d'un projet en recourant à un prototype de la prestigieuse medersa «Tachfīniya» construite en l'an 720 de l'hégire /12 février 1320 sous le règne de Abou Tachfine Abderrahmane 1er ibn Abou Hammou Moussa. Cette équipe procède actuellement à la collecte d'informations recueillies et à l'exploitation des résultats des fouilles entreprises sur le lieu même de l'édifice pour mieux comprendre ses formes et procédés architecturaux pour pouvoir reconstituer ses structures. Dénommée jadis medersa du grand palais et nouvelle medersa, la Tachfīniya était située entre le site du Mechouar et la Grande mosquée de Tlemcen, selon les anciens écrits. En plus de la Tachfīniya Tlemcen comptait des écoles non moins connues à l'instar de Yacoubiya, Khaldouniya et el Matmariya.

R. C.

L'OASIS D'OURLAL À BISKRA

Fêter le patrimoine au baroud !



La 3e édition de la semaine culturelle de la ville d'Orlail, dans la wilaya de Biskra, s'est ouverte avant-hier dans une ambiance de fête, marquée par un défilé en plein air des délégations participantes.

Des troupes folkloriques et des cavaliers en costumes traditionnels ont exécuté une série de tableaux chorégraphiques dans une atmosphère imprégnée des sons mélodieux du Mezoued (cornemuse locale) et le karkabou (sorte de castagnettes traditionnelles), entrecoupés de salves de baroud et de youyous.

JOURNÉE D'ÉTUDE À TINDOUF

Protéger le legs culturel populaire

Le patrimoine immatériel hassani a constitué le thème général d'une journée d'étude organisée avant-hier à Tindouf et encadrée par des ensei-



gnants universitaires et des poètes du genre hassani de la région.

Cette rencontre, tenue en marge des journées littéraires coïncidant avec le début du mois du patrimoine, entre dans le cadre de la recherche dans le patrimoine immatériel visant à valoriser ce patrimoine que l'Algérie a paraphé la convention de l'Unesco sur le patrimoine immatériel.

Cette manifestation est une occasion pour sauvegarder ce legs culturel populaire objet de dégradation et d'oubli.

RENCONTRE-DÉBAT AU CCFA

Les images aussi peuvent mentir



A partir de la projection du film Opération Lune et des extraits du film Les hommes de la Maison Blanche de William Karel, une rencontre-débat sur le pouvoir des images animée par Perrine Dutreil, réalisatrice et avec Mohamed Faci, distributeur sera animée aujourd'hui à partir de 19 heures au Centre culturel français d'Alger.

LE PARFUM

PAGE ANIMÉE PAR OURIDA AÏT ALI

Instrument privilégié de la séduction

Du latin *per-fumum*, signifiant " à travers la fumée ", le parfum a joué un rôle dans toutes les civilisations passant du sacré au profane. Chargé de transporter les prières des hommes jusqu'aux dieux ou instrument privilégié de la séduction, son histoire, passionnante, est liée au plus près à l'histoire des mœurs et des idées, chaque époque privilégiant une manière de se parfumer, une senteur parmi d'autres. Il a également

suscité, à travers les siècles, une incroyable production d'objets précieux et raffinés. Les parfums répondent aux modes, la grande diversité olfactive permet aux femmes d'adapter leur parfum à leurs envies. Ils sont utilisés sous toutes leurs formes : poudres, lotions. Ils sont aussi affaire de chimie, de marketing, de processus de fabrication et de commercialisation. Ils doivent respecter des normes de sécurité de plus en plus précises. Ils

représentent un marché international. Ils sont surtout affaire de création. Dans quelques quartiers d'Alger, plusieurs boutiques ont investi dans ce travail. A partir d'un extrait, il fabrique des parfums. Monsieur Djamel Dahbi, préparateur de parfums et commercial que nous avons interrogé, nous donne quelques informations sur ces fragrances.

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR OURIDA AIT ALI



Le Midi Libre : Vous êtes pionnier en matière de préparation de parfums sur la place. Quand avez-vous démarré vos activités dans le domaine ?

Djamel Dahbi : Notre commerce a été lancé en décembre 2009.

Qu'est-ce qui vous a motivé à investir dans cette activité ?

Très jeune, j'ai aimé ce métier. J'y suis

Comment vous approvisionnez-vous en matière première ?

Nos fournisseurs principaux sont C. P. L. Carbonnel, un espagnol, et Jean Niel, français. C'est dans leurs usines qu'ils fabriquent la matière de premier choix (l'extrait) dont ils gardent soigneusement le secret; nous importons donc de l'extrait. Généralement nous travaillons sur commande lorsqu'il s'agit de client important; donc ce sont souvent les commandes spécifiques. Cependant nous exerçons également sur les états bien entendu; c'est en quelque sorte notre prêt-à-porter.

Comment se fait la préparation ?

La préparation se fait à base d'extraits que nous mélangeons à de l'alcool éthanol à 90 degrés et de l'eau distillée, (nous évitons les fixatifs, car ils sont nocifs pour la santé); le tout est congelé pendant 7 jours. Un parfum doit être réalisé selon des normes, sinon il ne tient pas et devient huileux, donc bon à jeter. En tout état de cause nous faisons face à une concurrence déloyale du fait de la contrefaçon, qui, du reste, expose le consommateur à certains risques, notamment de dermatose.

Quelle différence doit-on faire entre parfum et eau de toilette ?

L'eau de toilette est plus légère et demande plus de temps de macération (22 jours).

O. A. A.



Le parfum

tire ses origines

de l'Egypte, il y a 3.500 ans. D'abord cantonné au rôle sacré d'offrande aux dieux, il devient très logiquement un élément fondamental de l'embaumement. Peu à peu, il fait son entrée dans le monde profane, paré des vertus qui lui viennent de son utilisation sacrée : purification, thérapeutique, apaisement, envoûtement, séduction. La première véritable eau de toilette, le Kyphi, composée de résine de térébinthe, de souchet, de raisins secs, de joncs odorants, de miel, de myrrhe, de safran et de cannelle, est ainsi appréciée et réputée pour ses vertus apaisantes.

Les égyptiens s'ornent de petits cônes d'essence balsamique qui, en fondant, parfument le visage. Les égyptiens maîtrisent déjà

Histoire du parfum

deux techniques d'enflourage pour recueillir le parfum l'une, faisant macérer les plantes odorantes dans de l'huile avant de recueillir le liquide en essorant les plantes dans un linge, l'autre par trempage des pétales de fleurs dans de la graisse. D'abord conservé dans des récipients de terre cuite, les égyptiens optent pour des flacons en albâtre, en onyx ou en porphyre.

Les grecs, héritiers des égyptiens, utilisent le parfum pour rendre hommage aux guerriers morts. Il est également présent dans la vie quotidienne, comme source d'agrément (lors des banquets, dans le bain) et comme thérapie pour soigner la peau, préserver de l'ébriété, soigner les muscles des athlètes. Les techniques d'enflourage, héritées des égyptiens, sont améliorées par l'ajout d'épices, de gommes, de baumes et d'huiles parfumées issues de la macération des fleurs, dans des vases spéciaux en bronze remplis d'huile ou de graisse liquide. Les grecs améliorent égale-

ment le contenant grâce à la technique du verre soufflé, développée en Syrie vers 50 av JC.

Au Moyen-âge :

L'art du parfum progresse grâce aux arabes, ce qui leur vaut de devenir, pour plusieurs siècles, les maîtres incontestés de la parfumerie. Ils inventent, en effet, la technique de la distillation, introduisent la culture des plantes à grande échelle et trouvent de nouvelles substances odorantes, comme le musc.

La Renaissance :

Elle constitue une époque transitoire dans l'histoire du parfum. Catherine de Médicis lance vraiment la mode du parfum à Paris. Des progrès techniques importants sont faits dans le domaine de la chimie permettant d'améliorer la distillation et la qualité des essences. La ville de Grasse assoit sa renommée sur les gants de cuir parfumés, alors très en vogue, et développe une industrie qui lui offre le titre de " Capitale mondiale du parfum ", quelle conserve encore de nos jours.

Dès le XIIe siècle :

Grasse noue des liens commerciaux avec Gênes et l'Espagne. Avec l'invention de l'imprimerie de nombreux ouvrages techniques livrent des recettes d'eau odoriférantes, à base flora-

les ou animales, pour le corps, la maison mais aussi des parfums secs destinés aux pommes de senteurs, aux gants et aux ceintures.

A la fin du XVIIe siècle, la tendance est aux senteurs naturelles et champêtres : eau de mille fleurs, Eau divine... mais surtout eau de Cologne très réputée pour ses vertus thérapeutiques. Un siècle plus tard Napoléon Bonaparte utilise chaque jour une bouteille en frictions. Parallèlement la mise au point du cristal de plomb permet la création de flacons en cristal enserrés dans des montures en or, en bois ou en cuir.

Au XVIIIe siècle

la France domine le monde du parfum avec Grasse et Paris où les plus grands parfumeurs des cours d'Europe, tel Jean-François Houbigant, se sont installés. La distillation et l'enflourage à froid sont inventés. La cour de Louis XV est qualifiée de " cour parfumée ". Il est de bon ton de changer de parfum tous les jours et d'avoir gants et vêtements parfumés. Les femmes raffolent des poudres, pendentifs, boîtes bergamotes "oranges" obtenues à Grasse avec l'écorce de bergamote. Vers la fin du siècle, Marie-Antoinette relance la mode des senteurs champêtres, fraîches et naturelles.

L'art de se parfumer

Certaines parties du corps sont à privilégier car un parfum a besoin de chaleur pour dégager toutes ses senteurs. Posez-le sur toutes les zones un peu moites et chaudes du corps comme les tempes, le cou, la nuque, entre les seins, sur les chevilles, au creux des reins, sur le nombril.

Il s'agit de déposer une goutte sur les endroits du corps où l'on entend battre le cœur. Le pouls fait doucement s'éveiller la fragrance. La zone secrète juste derrière le creux de l'oreille est parfumée. Un mot chuchoté, une mèche de cheveux qui s'anime et toute la fragrance s'exhale.

L'extrait aime les endroits émoussants du corps. Il faut l'appliquer sur la nuque, la naissance des cheveux.

Parfumer les cheveux ?

Il existe aussi d'autres possibilités pour travailler son sillage. Vaporiser le parfum dans les cheveux, juste à la naissance s'ils sont courts ou sur les pointes s'ils sont longs.

L'art et la manière du parfumerie devraient faire partie du quotidien. Souligner sa féminité par le raffinement du parfum pourrait être un automatisme, comme se brosser les dents ou les cheveux.

On peut également se parfumer avec un produit dérivé :

Les laits, lotions, huiles parfumées tiennent 3 à 8 heures sur la peau. Un seul produit de bain sera un merveilleux complément du parfum. Les plus odorants et tenaces étant la poudre libre et le gel moussant. Les dérivés parfumés qui se mêlent sur une grande surface du corps aux sécrétions personnelles l'imprègnent graduellement et plus profondément.

Ainsi, le parfum ne s'évapore que très lentement en formant un halo odorant qui dure longtemps et peut atteindre une longue distance.

Rares sont les personnes qui savent que les produits parfumés d'une ligne de bain embaument tout l'environnement. Quelques gouttes d'une huile de bain dans le saturateur des radiateurs remplacent un parfum d'ambiance.

Conseils pour faire tenir son parfum

Voici quelques conseils pour bien faire tenir son parfum :

- Hydratez votre peau avant de mettre votre parfum, car il tient mieux sur une peau bien hydratée ;

- Pensez aux dérivés de parfum : laits corporels, déodorants, etc, qui feront mieux tenir l'odeur de vos parfums ;

- Parfumez vos vêtements ;

- Pour parfumer vos cheveux et vêtements, optez pour le spray. Les molécules odorantes qu'il contient s'agrippent mieux. C'est sur la laine, la fourrure et toutes les matières naturelles que le parfum se fixe le plus longtemps ;

- Pour augmenter l'intensité d'une eau de toilette et la faire tenir, appliquez d'abord quelques gouttes d'huile pour le corps, puis vaporisez le parfum dessus ;

- Parfumez aussi l'intérieur des



poignets, le creux des genoux et des coudes. Ces zones du corps diffusent merveilleusement les senteurs ;

- Vaporisez l'intérieur des gants, des bottes, des bérets, l'ourlet des manteaux et jupes. Ceci fait vivre les parfums le plus longtemps ;

- Pulvériser un tissu que vous laisserez dans vos placards, armoires : il imprènera votre linge. Vous pouvez aussi déposer quelques gouttes sur votre oreiller sans oublier les bougies parfumées, encens, pots pourris et autres diffuseurs.

A noter : Certains textiles supportent mal les parfums, entre autres la soie naturelle (attention aux taches indélébiles). Un petit truc "pro" très raffiné : appliquer du produit sur un mouchoir en papier ou un petit buvard et glisser celui-ci dans les poches du vêtement et même à l'intérieur du sac. Ce sont les écharpes qui retiennent le mieux le parfum, surtout les mousselines, les matières vaporeuses.

A savoir sur les parfums

- Les notes de tête sont les essences furtives du parfum à peine appliqué. Elles donnent la première impression d'un parfum. Une odeur d'alcool s'en dégage, c'est pourquoi il faut toujours attendre un peu l'évaporation de cette odeur avant de découvrir un parfum.

- Les notes de cœur sont des essences plus fortes, apparaissant quelques minutes après l'application.

- Les notes de fond sont des essences durables. C'est l'odeur du parfum mêlée à celle de la peau. C'est donc une senteur propre à chacun (d'où le fait qu'un même parfum sente différemment selon les personnes). Elle apparaît environ 3h après l'application et peut persister très longtemps.

Eau de parfum, eau de toilette, extrait :

La différence consiste en la persistance d'odeur plus ou moins forte et concentrée.

Le jus devrait être le même, pourtant, quelques parfums sentent différemment selon l'eau de toilette ou l'eau de parfum (comme «Fragile» de Gaultier).

Dans l'ordre :

- L'extrait de parfum reste le mieux sur la peau: il est le plus concentré.

- L'eau de parfum est un peu moins concentrée que l'extrait, mais son odeur est persistante (elle peut durer environ 6h).

- L'eau de toilette est plus légère, l'odeur persiste au maximum 4 heures.

- L'eau fraîche est très légère et sa tenue est plutôt faible. Elle est parfaite pour l'été!

- L'eau de Cologne est la moins concentrée. L'odeur persiste environ 2 heures. Son usage peut être par conséquent plus fréquent.

Les conditionnements :

Le flacon: de plus en plus travaillé par les créateurs (le packaging doit attirer!), il est destiné à la vente et peut être de différentes contenances.

La miniature: de petite taille, elle est réservée à la vente et est assez chère.

L'échantillon: il sert généralement de testeur. Souvent offert par les parfumeries (lors d'achats ou non), il est plutôt petit, sous forme de petit tube. Il contient le même jus que celui des flacons originaux.

Le décan: il s'agit d'un petit échantillon fait à la main par vous, moi, ou un vendeur en parfumerie. Sous forme de petit tube également.

Conservation du parfum

Les parfums doivent être conservés à l'abri de la lumière, de la chaleur et de l'humidité.



La salle de bain est donc à éviter ! Le mieux: un endroit sombre, légèrement frais, comme à l'intérieur d'un placard d'une chambre.

Nous sommes nombreuses à garder nos parfums des années. Pourtant, ceux-ci ne peuvent se conserver intacts plus de trois ans! Et mal conservés, ils peuvent s'altérer en quelques mois.

Quelques autres conseils

- Ne secouez jamais votre parfum ;
- Achetez votre parfum en quantité moindre, si vous avez du mal à le finir!
- Conservez les flacons dans leurs étuis et coffrets!

ASSOCIATION ADEM DE CONSTANTINE

Activités de loisirs pour les myopathes

L'ADEM a lancé en janvier 2009, et pour une durée de cinq mois, une série d'activités de loisirs au profit des enfants et jeunes myopathes dans la wilaya de Constantine.

PAR LOUIZA MAKHLOUF

Si parfois les associations sont incapables d'agir directement pour changer le cours des choses, pour le bien-être des personnes en difficulté ou des causes défendues, elles se replient, et heureusement d'ailleurs, dans le développement des moyens de sensibilisation et de prévention pour rendre la vie plus agréable. L'association défi et espoir contre les myopathies (ADEM) de Constantine fait partie de cette chaîne de solidarité qui s'est constituée autour des causes sociales justes et difficiles à mener. Depuis quelques années, elle tente aussi de joindre sa voix à celles des autres associations pour mener ensemble des actions en faveur des personnes en difficulté. Dans le cadre d'un projet financé par le Programme concerté pluri acteurs Algérie «Joussour», un programme initié par un réseau d'associations algérienne et française, l'ADEM a lancé, en janvier 2009 et pour une durée de cinq mois, une série d'activités de loisirs au profit des enfants et jeunes myopathes dans la wilaya de Constantine. Le projet prévoit, en effet, le montage de deux pièces théâtrales, une sortie à la station thermale Ouled Vales, à Sétif, une excursion



Le quotidien des myopathes est très difficile.

vers les ruines romaines de Timgad, et des balades de découvertes dans les deux villes côtières Béjaia et Jijel. Un programme varié et riche sur le plan culturel notamment, en offrant à ces enfants l'occasion de s'ouvrir sur le patrimoine national et par ricochet sur l'histoire. Selon le président de l'ADEM, contacté à ce sujet, l'association tente, dans la mesure du possible, de garantir une meilleure prise en charge psychologique des malades myopathes, sachant que leur quotidien est assez difficile. «Ce genre de sortie apporte beaucoup à ces personnes», dit-il. Revenant un peu sur les activités de l'association, M. Ahmed Bouchelloukh raconte que depuis sa création en octobre 2001, l'association se lance des défis qu'elle se force à rele-

ver, malgré les difficultés rencontrés sur le chemin. «L'association a pu tisser un réseau depuis 2004 avec Handicap international et l'Association française contre les myopathies (AFM), une véritable collaboration, avec l'objectif de renforcer et d'appuyer des associations algériennes contre les myopathies», confie-t-il. Ensemble, elles organisent également des journées scientifiques sur les maladies génétiques neuromusculaires et sur plusieurs pathologies comme la myopathie de Duchenne, myopathie de Becker, myopathie de ceinture et la myasthénie. Une équipe de psychologues intervient aussi à domicile auprès des familles des personnes atteintes de myopathie et ce, depuis 2006 à ce jour.

L. M.

ANIMATION DE PROXIMITÉ À ANNABA

«El Chihab» ou le promoteur du théâtre pour enfant

L'association des arts dramatiques El Chihab, de la wilaya d'Annaba, a lancé la semaine passée un projet d'animation de proximité réservé aux élèves habitant les zones rurales, qu'elle a intitulé «La caravane au service du théâtre et de la lecture». Le but recherché à travers ce projet consiste, selon M. Samy Gressi, président de l'association «à faire connaître et apprécier le quatrième art à ces jeunes tout en les incitant à profiter de leur temps libre pour découvrir ce monde et s'adonner à des activités et à des loisirs instructifs». Voilà une initiative qui a bien suscité l'engouement des élèves, nombreux à prendre part aux festivités pro-

grammées dans ce cadre. Un projet qui va s'étaler sur toute une année, pas assez mais suffisamment de temps pour inculquer à ces bambins la culture du théâtre. C'est également une opportunité pour les initiateurs du projet qui, d'ailleurs, s'inscrivent dans le programme ONG 2, financé par l'Union européenne, en soutien aux projets de développement des associations algériennes, de sensibiliser les enfants autour des divers fléaux sociaux par le biais de pièces théâtrales. Ce projet se veut également un trait d'union permettant à la culture de rayonner au niveau des zones éloignées et éparses qui profitent peu de l'animation culturelle.

L'association El-Chihab contribue à hauteur de 20% au montage financier de ce projet qui a nécessité, globalement, une enveloppe de 3,5 millions de dinars. En collaboration avec le théâtre régional d'Annaba (TRA), l'association a réalisé deux œuvres théâtrales pour enfants, «SOS environnement» et «Enfant miracle», qui ont été une vraie réussite. Ces deux nouvelles productions, dont la générale sera donnée vers la fin du mois en cours, traitent de l'environnement et de l'importance de coordonner les efforts de tous pour sa préservation. Depuis sa création en 1994, l'association en question a produit huit pièces théâtrales.

L. M.

Mots sur Maux

PAR AHMED BOUCHELLOUKH *

LA MYOPATHIE CE MAL NÉ DU MARIAGE CONSANGUIN

Les personnes atteintes de myopathies sont des personnes qui naissent saines, mais qui sont porteurs de gène défaillant. La maladie commence à s'exprimer à partir de l'enfance, suivant le type de la myopathie. Cinq ans pour la duchenne et l'âge de l'adolescence pour la plupart des myopathies des ceintures. Toutes les myopathies sont d'origine génétique due aux mariages consanguins. La moyenne de la maladie est de trois personnes par famille, ce qui accentue la souffrance des malades et de leurs familles. Parmi les problèmes que rencontrent ces malades, l'accès à la consultation et au diagnostic précoce en raison du manque de spécialistes des pathologies musculaires. D'ailleurs, la biopsie musculaire ne se fait même pas en Algérie. De même pour l'étude génétique qui permet d'avoir un diagnostic exact. La conclusion de ces propos est que, finalement, nous faisons face à une maladie mal diagnostiquée et au préalable évitable par le fait seul de la prévention. Ce dernier volet devait intervenir à tous les niveaux de la société. Les parents doivent savoir que le mariage consanguin risque d'entraîner de nouvelles familles dans une douleur profonde et durable. Car une fois nés, les enfants sont livrés à une souffrance sans merci. Ils seront confrontés au manque de structures de rééducation fonctionnelle et plus malheureux que ça, ils seront contraints de quitter l'école à un âge précoce. De notre part, ce qui nous a poussés à la création de l'Association, c'est notre volonté de soulager toutes ces séquelles de la maladie.

Depuis sa création en 2001, celle-ci a recensé plus de 400 malades de différentes manifestations neuromusculaires; la majorité des patients réside à Constantine. L'association prend en charge également des wilayas de l'Est du pays (Mila, Jijel, Batna, Khenchela, Oum El-Bouaghi, Annaba, Skikda, Biskra et Tébessa). Et aujourd'hui, nous disons que chaque myopathe recensé est un de trop. La famille, certes, fait l'union, mais elle peut aussi être cause de déchirure.

A. B.

*Président de l'Association Défi et Espoir contre les myopathies-Constantine

Actu... Actu... Actu... Actu... Actu... Actu... Actu... Actu...

● DANS LE CADRE D'ÉCHANGES CULTURELS ENTRE ASSOCIATIONS

Les jeunes Oranais à Paris

L'Association Kaïna Cinéma continue de faire le relais entre des jeunes de l'Algérie et de l'autre rive méditerranéenne, la France. Ainsi, après le séjour d'une vingtaine de jeunes de Bab El Oued à Aubervilliers, l'occasion était donnée, depuis dimanche passé, à un groupe de jeunes d'Oran d'être les hôtes de la Fabrique du Macadam au Café culturel (Saint-Denis), à Paris. Jusqu'au 3 mai prochain, ces jeunes adhérents de

l'association oranaise Monde Sans Illétrés bénéficieront de sorties culturelles et d'activités artistiques (ateliers slam, théâtre, musique, cinéma) à Paris et en Seine-Saint-Denis, dans le cadre du projet transversal intitulé « Un Café culturel à Oran ». L'objectif principal de ce projet est de développer des échanges d'expériences de pratiques socio-culturelles entre artistes et habitants d'Oran et de Seine-Saint-Denis. Il s'agit de démontrer la capacité des jeunes à entreprendre, grâce à des activités ludiques et pédagogiques, des projets porteurs de notions essentielles à leur développement personnel ainsi qu'à leur esprit de citoyenneté.

L.M

● CLUB SCIENTIFIQUE DES ÉTUDIANTS DE MÉDECINE

Le SOUK ce vendredi avec les enfants au Parc

L'Association le Souk, un club scientifique des étudiants en médecine, de la faculté d'Alger, fait profiter 1000 enfants ce week end, d'un agréable programme de distraction et d'activités de loisirs. C'est vendredi, en effet, que l'association a prévu de faire bénéficier des enfants malades des hôpitaux d'Alger et les enfants en difficultés, d'une sortie vers le parc zoologique de Ben Aknoun, avec au menu, des jeux, des histoires, du chant et même des cadeaux.

● RÉSEAU NADA

Le 30 33 généralisé à huit wilayas

Le Réseau national pour la Promotion et la Défense des Droits des enfants NADA organise demain une rencontre avec l'ensemble des associations membres du réseau, afin de lancer les discussions sur l'adaptation du projet «Je t'écoute» du numéro vert 3033, vers d'autres wilayas, à savoir Bouira, Tizi Ouzou, Chlef, Boumerdes, Tipaza, Médeâ, Béjaia et Boumerdes. A cette occasion, un comité consultatif d'étude du cas sera mis en place au niveau de chaque association pour le suivi et l'accompagnement des cas des enfants en situation de non droit, en attendant le lancement officiel du numéro vert dans chaque wilaya.

Si vous désirez vous faire connaître, cet espace est celui de la vie associative. Envoyez vos suggestions sur notre e-mail : midi-association@lemidi-dz.com

ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1500 L'expédition Cabral



A la tête d'une armada de 13 navires et de 1.200 hommes, le navigateur portugais Pedro Alvares Cabral appareille de Lisbonne et met le cap sur le sud-est. Les Portugais savent que cette route a conduit les Espagnols jusqu'aux nouvelles terres des

Indes occidentales. Le 23 avril, Cabral et ses hommes débarquent à l'embouchure du rio Cahy sur une terre qu'il baptisera "Terra da vera cruz" (la Terre de la vraie croix). Elle prendra plus tard le nom de Brésil d'après un bois local couleur de braise, le pao brasil, dont les Portugais feront le commerce. Le navigateur portugais Pedro Álvares Cabral, parti pour découvrir une autre route des Indes, aborde sur la côte du Brésil et prend possession de ces terres au nom de son roi, Manuel Ier.

1985 Des millions à la clé



Les jeux de pronostics sont autorisés en France depuis ce jour par la loi n° 84-1208 de finances pour 1985, le monopole de l'organisation et l'exploitation de ces jeux est confiée à La Française des jeux. Les pronostics peuvent porter sur tous types d'événements sportifs, et dans tous les sports, hormis les courses hippiques et les compétitions de pelote basque, dont l'exploitation est confiée au Pari mutuel urbain. Les jeux doivent comprendre une partie pronostics et une partie hasard.

1994 Quand le fric pourrit le foot

L'affaire VA-OM est une affaire de corruption dans le monde du football français qui a éclaté à la suite du match de championnat remporté 1 à 0 le 20 mai 1993 par l'Olympique de Marseille sur le terrain de



l'US Valenciennes-Anzin. Des joueurs de Valenciennes ont déclaré avoir été invités par des émissaires de l'équipe adverse à lever le pied en échange d'une somme d'argent. Le 22 mai, le club nordiste révèle l'existence d'une tentative de corruption. Le défenseur valenciennois Jacques Glassmann a confié à

son entraîneur Boro Primorac que Jean-Jacques Eydelie, un joueur de Marseille qui fut auparavant l'un de ses coéquipiers, l'a contacté par téléphone avant le début de la rencontre. Une somme d'argent aurait été promise par un dirigeant de l'OM à Glassmann et deux autres joueurs valenciennois, Jorge Burruchaga et Christophe Robert, pour qu'ils « laissent filer » le match et surtout que les Marseillais arrivent sans blessure à Munich pour la finale face au Milan. Le 10 février 1994, le président de l'OM Bernard Tapie est mis en examen pour corruption et subornation de témoins Boro Primorac et Jean-Jacques Eydelie[3]. Le 22 avril l'Olympique de Marseille (second du championnat de D1 en 1993-1994) est rétrogradé en deuxième division par la FFF, qui retire sa licence de dirigeant à Bernard Tapie.

1997 Prise d'otages spectaculaire au Pérou

En début de soirée, l'ambassade du Japon à Lima est prise en otage par un commando du MRTA, le Mouvement Révolutionnaire Tupac Amaru. Les guérilleros réclament la libération de 500 de leurs compagnons emprisonnés. 610 personnes se trouvent dans l'ambassade où une réception était donnée au moment de la prise d'otage. Le chef du commando Nestor Cerpa et ses 13 hommes seront tous tués lors de l'assaut donné par l'armée ce jour pour libérer les otages.



LE CARNET DU MIDI

1935 MERIEM BELMIHOUB ZERDANI Ancien ministre conseiller



Née en 1935, elle est étudiante lorsqu'elle rejoint les rangs de la révolution en 1955. Elle fut emprisonnée et torturée par les forces de l'occupation. Au lendemain de l'indépendance, elle est élue députée de l'assemblée constituante en septembre 1962. Avocate avant qu'elle ne soit désignée ministre conseiller chargée

des Affaires judiciaires et administratives auprès du chef du gouvernement Belaid Abdesselam. Lors du remaniement de juillet 1992, elle fut désignée au conseil de la nation au sein de la liste présidentielle en décembre 1997. Elle est mariée et mère de trois enfants et est titulaire d'un diplôme en droit.

1937 Jack Nicholson



Jack Nicholson né à New York est un acteur et un réalisateur américain. Récompensé par trois Oscars et par sept Golden Globe, il est connu pour ses personnages sombres et névrosés. Nicholson a débuté sa carrière en tant qu'acteur, scénariste et producteur. Alors que sa carrière d'acteur ne semble mener nulle part, Nicholson se résigne à une carrière derrière la caméra en tant que scénariste/réalisateur. Nicholson gagne son premier Oscar du meilleur acteur pour son interprétation de Randle Patrick McMurphy dans "Vol au-dessus d'un nid de coucou" réalisé par Milos Forman en 1975 et adapté du roman de Ken Kesey. Ce film reçu aussi l'Oscar du meilleur film. En novembre 2006, Nicholson joue dans le nouveau film de Rob Reiner, "The Bucket List" qui met en scène Nicholson et Morgan Freeman dans le rôle de deux mourants qui veulent réaliser leur liste de buts. Le film, sorti en 2008, se titre en français "Sans plus attendre".

carnetdumidi@lemidi-dz.com

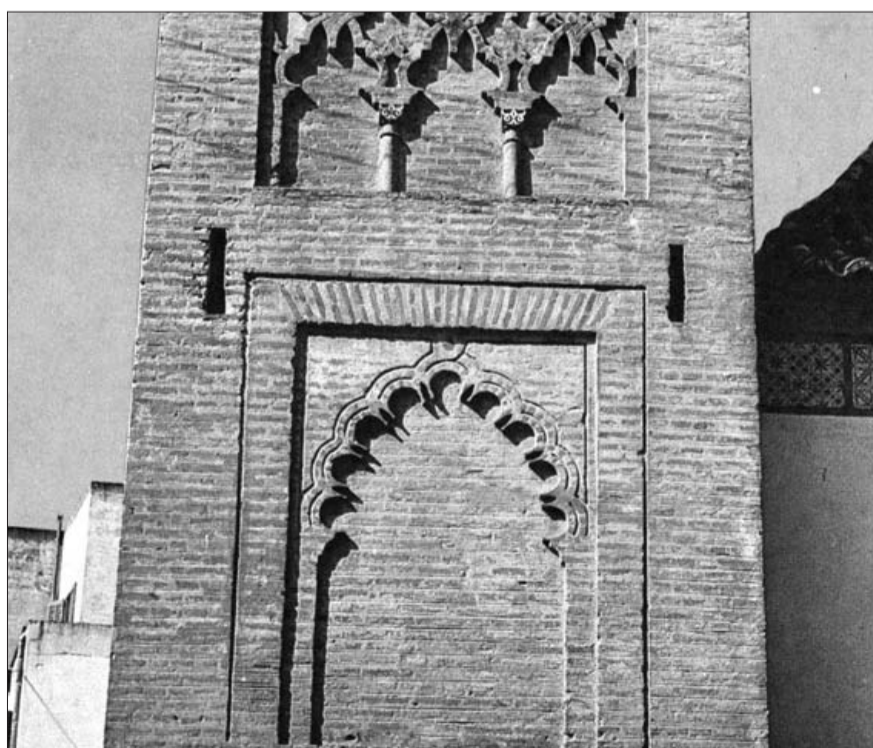
A LA RECHERCHE DU TEMPS PASSÉ

L'architecture algérienne

300 ans avant l'Alhambra de Grenade, les trompes à demi-voûtes d'arête, les stucs sculptés, les parements de faïence bleue et blanche (les unes en croix, les autres en étoiles à huit branches et s'adaptant) existaient déjà à la Kalaa. On a établi qu'ils étaient de fabrication locale. Une enceinte triangulaire percée de plusieurs portes fortifiées. De grands et beaux palais dont le «palais de la mer» avec son immense plan d'eau. Seules les fondations en subsistent avec le minaret encore debout, le palais du Manar avec sa façade striée de grandes cannelures à la façon des palais mésopotamiens et quelques pans de mur. Sur ces pans de murs que l'on n'a pas entièrement fouillés, des fresques de toute beauté. Cette ville fortifiée était donc une ville d'art et d'esprit, de tolérance aussi, on y signale un quartier chrétien. Il était naturel que ces premiers princes autochtones à qui il ait été donné de régner sur un aussi vaste territoire, aient éprouvé ce besoin de faste et de magnificence. Ils nous prouvent bien que la vocation de purisme de l'architecture en Algérie n'a jamais été ignorance des

techniques ou maladresse. La Kalaa des Beni Hammad, œuvre de princes originaires du pays même, était à la pointe du progrès technique et artistique au XIe siècle. La dynastie hammadite a poursuivi à Béjaïa, sa deuxième capitale, l'œuvre commencée à la Kala. Après la conquête éphémère des Espagnols puis celle plus ancrée des Turcs, il ne reste de la Bougie hamadites que la grande porte fortifiée, presque intacte, des remparts très atteints par le temps et quelques tombeaux. Mais on repère encore les noms poétiques des réalisations des Beni Hammad à Bougie et certainement le palais de la Perle a dû éblouir s'il y en eut, ses visiteurs étrangers d'Europe. Les Rostémides, avonous dit, s'étaient établis dans le désert, près de Ouargla, à Isedraten. Industrieux, dynamiques et cultivés, ils firent de leurs ville un vaste carrefour d'idées en même temps qu'ils lui donnaient la prospérité matérielle à la fois due au 400.000 palmiers de leurs jardins et à leur position de centre d'échanges.

A suivre



Rémparts du camp fortifié de Mansourah (Tlemcen).

MARATHON DE BOSTON L'Ethiopien Merga met fin au règne du Kenyan Cheruiyot

L'athlète éthiopien Deriba Merga a devancé sur la ligne d'arrivée le Kenyan Robert Cheruiyot, le privant d'une 4^e victoire consécutive pour devenir lundi le troisième Ethiopien à inscrire son nom au palmarès du marathon de Boston.

Merga, 28 ans, a parcouru les 42,195 km du plus vieux marathon annuel du monde (113 ans) en 2 h 08 min 42 sec pour finir en solitaire, avec 50 sec d'avance sur le Kenyan Daniel Rono et 58 sec sur l'Américain Ryan Hall.

Robert Cheruiyot, quadruple vainqueur de l'épreuve (2003, 2006, 2007, 2008) et détenteur du record du parcours, a tenté, lundi, de devenir le premier coureur de l'histoire à la gagner quatre fois d'affilée, mais il a terminé 5^e (2h10'06"). Salina Kosgei a sauvé l'honneur kenyan chez les dames en coiffant sur la ligne



l'Ethiopienne Dire Tune, victorieuse en 2008, après 2 h 32 min 16 sec d'efforts, l'Américaine Kara Goucher prenant la 3^e place à moins de 10 sec après avoir fait la course en tête dans les derniers kilomètres. La course féminine a été la plus serrée de l'histoire à Boston (une seconde d'écart) mais également la plus lente depuis 24 ans et le succès de l'Américaine Lisa Larsen Weidenbach en 1985 (2h34'06").

Merga s'adjuge un deuxième succès d'affilée après sa victoire au marathon de Houston en janvier, où il avait signé le record du parcours (2h07'52").

L'Ethiopien, dont le meilleur chrono sur la distance est de 2h06'25" (Londres 2008), avait pris la 4^e place du marathon olympique en août à Pékin, doublé dans les derniers 400 m par son coéquipier Tsegay Kebede. Seuls deux autres Ethiopiens ont réussi à gagner le marathon de Boston, un des cinq marathons majeurs (avec Londres, Berlin, New York et Chicago) : Hailu Negussie en 2005 et Abebe Mekonnen en 1989. A l'inverse, les Kenyans ont l'habitude de courir à domicile dans des rues de la capitale du Massachusetts, avec 16 succès lors des 22 dernières éditions.

AG EXTRAORDINAIRE DU MCA

Des décisions en attendant...

Les membres de l'assemblée générale extraordinaire du Mouloudia réunis, hier, à Bouzaréah, ont pris plusieurs décisions importantes, mais celles-ci doivent avoir l'aval de qui de droit pour pouvoir être mises en application.

PAR SAÏD BENALI

En effet, les 25 membres présents, sur les 44 que compte l'assemblée générale, ont été unanimes à prendre les grandes décisions suivantes alors que le représentant de la DJS est sorti avant le début des travaux. Le représentant de la DJS a précisé aux membres de l'AGE qu'ils n'ont pas le droit



MCA : un premier pas positif pour la sortie de crise.

de destituer le président Amrous du poste de président selon l'article 19 de la loi sur les associations avant d'en lire aussi deux autres articles les 17 et 18. Et c'est ainsi une histoire de lecture d'articles qui a fait la différence. Chacun interprète ces articles comme cela l'arrange. Les membres

présents dans l'AG ont tout de même poursuivi leurs travaux en votant à l'unanimité : la destitution du président Amrous, du trésorier général M. Aouf, M. Tafat et l'exclusion du coordinateur général Ghgrib.

Il a été décidé également l'élection de M. Zedek prési-

dent intérimaire en attendant le 29 mai prochain date de l'assemblée générale électorale.

Les deux membres de l'AG, MM. Aizel et Longar ont fait remarquer que le représentant de la DJS «est venu pour casser les travaux de cette assemblée générale...».

Le problème pour les membres présents, c'est que le représentant de la DJS Izeur, a signifié de saisir le tribunal arbitral du sport pour pouvoir destituer Amrous pour cause de vide juridique sur cette situation.

Les membres de l'AG vont donc dresser le P-V de cette AGE en le faisant passer par un huissier de justice tout en envoyant une copie à la DJS pour envisager la suite à donner. Un dossier à suivre donc...

S. B.

BOXE, TOURNOI DE TURQUIE

L'ALGÉRIE ARRACHE DEUX MÉDAILLES DE BRONZE

Treize pugilistes, dont deux filles, ont représenté les couleurs nationales au cours du tournoi international organisé en Turquie. La sélection algérienne de boxe a pu arracher deux médailles de bronze, ces dernières ont été décrochées par Abdelhafid Benchebba (81 kg) et Abdelhalim Ouradi (54kg), dans le cadre de ce tournoi international, qui s'est tenu du 15 au 19 avril en Turquie, a-t-on appris hier auprès du directeur technique par intérim, Mourad Meziane.

Ce dernier a estimé, que le parcours des boxeurs algériens est satisfaisant, au regard du niveau élevé du tournoi qui a vu la participation des meilleurs

boxeurs au niveau mondial, venus notamment de Russie, d'Ouzbékistan, de Cuba, de Kazakhstan. Dans une déclaration faite à l'APS, M. Meziane déclare que ce tournoi a été un bon test pour les boxeurs algériens et une étape préparatoire aux Jeux méditerranéens de Pescara en juin de l'année en cours tout en rappelons que ce tournoi a réuni 250 pugilistes représentant 33 pays, que les spécialistes du noble art assimilent à un mini-championnat du monde, au regard du niveau élevé des sélections qui y participent.

La délégation algérienne a regagné le territoire national lundi, a-t-on indiqué.

S. M.

CLASSEMENT MONDIAL FIBA (HOMMES ET DAMES)

Angola et Sénégal en tête des pays africains

L'équipe de basket-ball messieurs de l'Angola occupe la 12^e place du dernier classement mondial de la Fédération Internationale de basket-ball (FIBA) et première équipe africaine devant celle du Nigeria qui occupe la 22^e place. L'Egypte et le Sénégal occupent respectivement les 35^e et 37^e places de ce classement. Chez les dames, le Sénégal, première équipe africaine, se place à la 22^e place, juste devant celle du Mali (23^e). Quant à l'équipe féminine d'Angola, elle occupe la 39^e place de ce classement.

BASKET-BALL : CHAMPIONNAT NATIONAL (13^e JOURNÉE)

RÉSULTATS :

NAHD - WAB	69-73
WBAB - ABS	93-73
CRBDB - ASPTTA	99-88
Joué le 14 avril :	
TRBB - GSP	58-74

Classement :	Pts	J
1. GS Pétrolier	26	13
2. CRB Dar El Beida	23	13
3. WA Boufarik	22	13
4. ASPTT Alger	19	13
- WB Ain-Benian	19	13
6. TRB Blida	17	13
- NA Hussein-Dey	17	13
8. AB Skikda	12	13

PROCHAINES RENCONTRES

Poule "Play-off" (14^e journée)

jeudi 23 avril (14h00):
Skikda : AB Skikda - NA Hussein-Dey
S.Harcha: ASPTT Alger - WB Ain-Benian (16h00)

Vendredi 24 avril (16h00)

Blida : TRB Blida - CRB Dar Beida
WA Boufarik - GS Pétrolier (reporté au 10 mai)

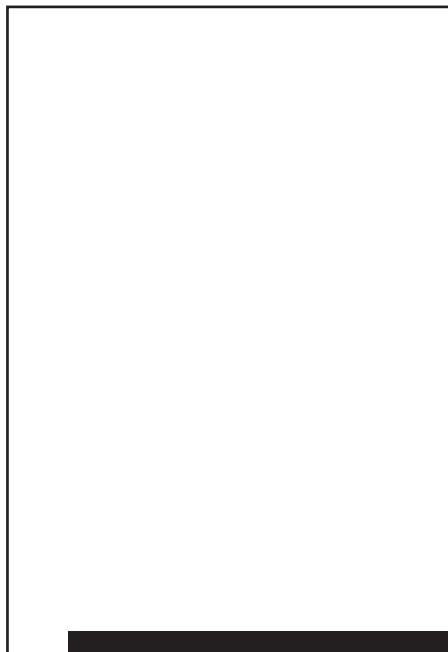
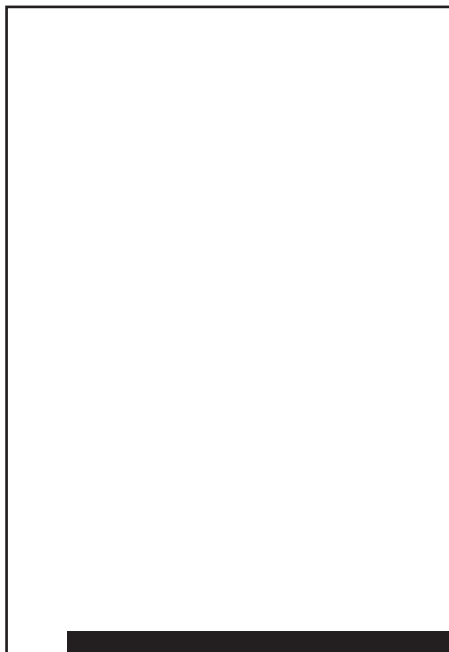
Poule "Play-Down" (12^e journée)

Jeudi 23 avril (14h00):
Témouchent: CRB Témouchent - NRM Harrach
M'Sila : JSB M'Sila - CRM Birkhadem
Tipasa : USMM Hadjout - NB Staoueli

Vendredi 24 avril (9h30):

Batna : O.Batna - AU Annaba

PUB



FOOTBALL (ROUMANIE)

PITURCA ACCEPTE 300.000 EUROS POUR PARTIR

Victor Piturca a accepté l'offre de 300.000 euros pour résilier à l'amiable son contrat de sélectionneur de l'équipe de Roumanie, a annoncé mardi Ionut Lupescu, vice-président de la Fédération roumaine de football (FRF).

"Nous avons un accord verbal avec Victor Piturca pour résilier son contrat avec la FRF (...) pour la somme de 300.000 euros", a déclaré Lupescu, précisant que l'officialisation devrait intervenir dans les jours à venir. Il a également assuré qu'un nouveau sélectionneur "sera sur le banc de l'équipe nationale d'ici le 10 mai prochain", soit moins d'un mois avant le prochain match de qualifications en Lituanie (6 juin). Piturca avait été remercié le

9 avril dernier par la FRF qui estimait "nulles" les chances de qualification pour le Mondial-2010. Il avait refusé l'offre initiale de 250.000 euros, réclamant les 500.000 euros dus en cas de résiliation avant terme et obligeant la Fédération à augmenter sa proposition. Concernant la succession, Lupescu avait annoncé vendredi qu'il s'était entretenu avec Mircea Lucescu, sélectionneur de 1981 à 85, qui entraîne actuellement le Shaktar Donetsk.

Selon la presse roumaine, son fils Razvan Lucescu, qui dirige l'équipe locale du FC Brasov, et le légendaire Gheorghe Hagi, ouvertement intéressé par un poste qu'il a brièvement occupé en 2001, figurent parmi les possibles successeurs.

FOOTBALL : DIVISION I, MISE À JOUR

L'ES SÉTIF ET LA JS KABYLIE EN PROFITENT

L'ES Sétif, leader du championnat et son poursuivant immédiat, la JS Kabylie, ont mis à profit cette journée de mise à jour du calendrier pour remporter leurs matches respectifs face au RC Kouba et au MSP Batna et ce, difficilement.

PAR SAÏD BENALI

Par ailleurs, l'ASO Chlef respire en arrachant une victoire sur le score écriqué de 2-1 face à l'USM Annaba alors que le MCEE a profité de la venue de Bordj Bou-Argeridj pour glaner les trois points de la victoire.

A Sétif, les Noir et Blanc ont sué avant de remporter leur match face à une courageuse équipe de Kouba.

Diss ouvre la marque dès la 2^e minute du jeu avant que Djediat n'ajoute un second but et terminer la première mi-temps sur le score de deux buts à zéro. Après la pause, les Koubéens parviennent à revenir à la marque et égaliser grâce aux buts de Sako (47') et Benyahia (60'). Mais, Adiko parvient à redonner l'avantage aux Sétifiens qui terminent difficilement la partie en leur faveur en empochant les trois points de la victoire et en gardant leur distance vis-à-vis de la JSK, leur poursuivant immédiat. A Tizi Ouzou, justement, la JSK a eu également beaucoup de



Rien ne semble résister à Bensaïd et à la JSK.

peine à venir à bout d'une difficile formation de Batna.

Les Canaris n'ont dû leur salut qu'au but inscrit par Bensaïd à la 61^e minute du jeu. Les Kabyles surveillent donc de près l'ESS alors qu'El Eulma a battu le CABBA (3-2) pour se mettre à l'abri définitivement de la relégation.

Enfin, l'ASO Chlef a sué avant d'arracher les trois points de la victoire. Une victoire qui ne s'est dessinée qu'en seconde période où Ali Hadji (49') puis Messaoud (77') marquent les deux buts des locaux alors que Mekkioui marque contre son camp et réduit la marque au profit des visiteurs.

Chlef se hisse à la 8^e place alors que Annaba n'est qu'à un seul point de retard de son vis-à-vis de la journée.

S. B.

RÉSULTATS :

MCEE - CABBA	3-2
JSK - MSPB	1-0
ESS - RCK	3-2
ASO - USMAN	2-1

Classement

	Pts	J
1. ES Sétif	48	24
2. JS Kabylie	47	26
3. CAB Bou Arreridj	43	27
4. CR Bélouzdad	41	28
-- MC Alger	41	28
6. JSM Béjaïa	40	25
-- MC El Eulma	40	28
8. ASO Chlef	38	25
9. USM Annaba	37	26
10. USM Alger	36	27
11. USM El Harrach	35	27
12. NA Hussein Dey	32	25
-- AS Khroub	32	27
14. MSP Batna	30	27
15. MC Saïda	27	27
16. USM Blida	25	27
17. RC Kouba	22	26.

Ph / D. R.

TRANSFERT

Le milieu Moutinho prolonge au Sporting Portugal jusqu'en 2014

L'international portugais Joao Moutinho a rempilé avec le Sporting Portugal, 1^{ere} division du championnat portugais de football, jusqu'en juin 2014, a annoncé mardi le club, actuellement 2^e au classement. Milieu de terrain de 22 ans formé par le Sporting, dont le précédent contrat allait jusqu'en 2013, Moutinho avait suscité à la fin de la saison dernière l'intérêt de plusieurs clubs européens, notamment britanniques.

Dans son nouveau contrat, le Sporting a d'ailleurs diminué l'indemnité de transfert du capitaine Moutinho de 25 à 22,5 millions d'euros.

COUPE D'ITALIE (DEMI-FINALES RETOUR)

Sampdoria et Lazio pour confirmer l'avantage acquis à l'aller

Vainqueurs respectivement de l'Inter Milan et de la Juventus lors des demi-finales aller de la Coupe d'Italie de football, la Sampdoria et la Lazio tenteront aujourd'hui et demain de conserver leur avantage lors des matches retour.

Les deux équipes, placées en milieu de tableau du Championnat d'Italie, n'étaient pas attendues à ce niveau de la compétition. Vainqueur par un score de 3-0 au match aller à Gênes, la Sampdoria se déplace jeudi à Milan, avec l'intention de défendre ce précieux acquis face aux Milanais. Par contre, la tâche de la Lazio sera un peu plus délicate aujourd'hui à San Siro face à la Juventus Turin, après la maigre victoire 2-1 à l'aller, où la Lazio, menée au score, avait réussi à renverser la situation pour s'imposer finalement 2 à 1 face à Rome. La Coupe représente pour la Sampdoria et la Lazio, le meilleur espoir, si ce n'est le seul, de se qualifier pour une Coupe d'Europe. En revanche, la Juventus concentre tous ses efforts pour devancer l'AC Milan sur le podium, en Championnat, dominé par l'Inter qui est pratiquement certain de décrocher le titre national. Le manager général de la Sampdoria Beppe Marotta, s'attend à une « nuit riche en émotions ». 15.000 supporters génois sont attendus à San Siro jeudi.

PROGRAMME:

Aujourd'hui : 18h45 GMT : Juventus - Lazio **Aller** 1-2

Demain : 18h45 GMT : Inter - Sampdoria **0-3**

CHANTS ET CRIS RACISTES

La Juventus écope d'un match à huis clos

Le club italien de la Juventus, a écopé d'un match à huis clos après les chants et cris racistes de ses supporters qui ont visé le jeune attaquant de l'Inter Milan, Mario Balotelli, samedi en championnat (1-1) à Turin, a annoncé lundi la Ligue italienne de football. Balotelli, 18 ans, né de parents ghanéens et adopté en Italie, a été la cible de « chants constituant une expression de discrimination raciale, tout au long de la rencontre et venus de différentes tribunes », a noté le juge sportif Gianpaolo Tosel dans sa décision. Evoquant « la réitération acharnée de comportements déplorables qui n'ont rien à voir avec la passion sportive », le juge a sanctionné le club hôte d'un match à huis clos, qui se déroulera le 3 mai lors de la réception de Lecce en championnat.



SONDAGE "AL ARABIYA" DU MEILLEUR JOUEUR LOCAL ARABE

L'Algérien Lazhar Hadj Aïssa à la 3^e place

Le milieu international algérien de l'Entente de Sétif (1^{ere} division algérienne de football), Lazhar Hadj Aïssa, est à la 3^e place du classement du sondage du meilleur joueur local arabe, réalisé par la chaîne d'informations en continu, Al Arabiya, et qui a débuté le 15 avril dernier. Hadj Aïssa a récolté 19% des suffrages avec 5.097 voix, devancé par le joueur saoudien de Ittihad Djeddah, Mohamed Nour, qui totalise 5.182 voix. La première place du classement est occupée par l'attaquant international syrien d'Al Arabi du Koweït, Feras El Khatib, avec 36% des suffrages (9.634 voix). Depuis le début du sondage, plus de 27.003 internautes se sont exprimés pour élire le meilleur joueur local arabe. Le sondage reste ouvert et devra être clôturé dans les prochains jours. Lazhar Hadj Aïssa s'était adjugé le titre du meilleur joueur de la Ligue des Champions arabe en 2007. Une année après, c'est son coéquipier, Lamouri Djediat, qui lui a succédé.

ANGLETERRE

Manchester United affronte Portsmouth avec ses titulaires habituels

L'équipe de Manchester United affronte aujourd'hui Portsmouth, en match retard de la 27^e journée du championnat d'Angleterre de football, avec les titulaires habituels, notamment ses armes offensives, Wayne Rooney et Cristiano Ronaldo, qui réintègrent le groupe, a annoncé mardi Manchester. De nombreux joueurs avaient été laissés au repos par l'entraîneur Alex Ferguson, dimanche lors de la demi-finale de Coupe d'Angleterre qui s'est soldée par une élimination aux tirs au but de Manchester face à Everton. Outre Rooney et Ronaldo, le gardien Edwin Van der Sar et les milieux Darren Fletcher, Ryan Giggs et Paul Scholes, sont également de retour. Remis de blessures, l'attaquant Dimitar Berbatov et le défenseur Patrice Evra sont dans le groupe, de même que les défenseurs centraux Rio Ferdinand et Nemanja Vidic qui ont joué contre Everton.

FIFA, MONDIAL-2010 (DROITS TV)

Accord avec l'Union des diffuseurs africains

La Fédération Internationale de Football (Fifa) a prévu des accords spéciaux avec des chaînes de télévision africaines sur tout le continent pour la retransmission des matches du mondial 2010, rapporte lundi l'agence de presse sud-africaine SAPA, citant le directeur télévision de la Fifa, Nicolas Ericson. "Nous avons conclu un accord avec l'Union des diffuseurs africains pour vendre les droits télé dans 41 pays d'Afrique sub-saharienne avant la fin 2009", a déclaré M. Ericson lors d'une conférence de presse à Johannesburg.

La Fifa entend aussi proposer les matches à des centaines de millions de propriétaires de téléphones portables à travers le monde. Les droits de télévision pour le Mondial 2010 en Afrique du Sud devraient rapporter 25 milliards de rands sud-africains (2,1 mds d'euros) à la Fédération internationale de football (Fifa). La Fifa va dépenser 1,5 milliard de rands (128 millions d'euros) pour la production des images télévisées du Mondial 2010, qui pourraient compter plus de 26 milliards de téléspectateurs cumulés sur l'ensemble de la compétition.

PROGRAMMES



12h30 : Khoussoussi Min
Aâlem Documentaire
13h00 : Journal Télévisé (2eme Edition)
13h30 : Magazine Régional
13h35 : Feuilletton
15h00 : Espace Amazigh
16h30 : Documentaire
17h00 : El-djawal D.ANIMES
17h30 : El-Rassid El-Iqtissadi Emission économique
18h00 : Journal télévisé (amazigh)
18h30 : Moutâat El-Maida
19h00 : Indama Tatamardou Akhelaq Feuilletton arabe
20h00 : Journal Télévisé (Edition du 20h00)
21h00 : Ligue des champions Liverpool - Chelsea
22h45 : Emission

TF1

11:05 7 à la maison
11:55 Attention à la marche !
12:55 Petits plats en équilibre
13:00 Journal
13:50 Petits plats en équilibre
13:52 Et si on fêtait ça ?
13:53 Météo
13:55 Julie Lescaut
15:40 Commissaire Cordier
17:30 Grey's Anatomy
18:25 A prendre ou à laisser
19:05 La roue de la fortune
19:50 La prochaine fois, c'est chez moi
19:52 Météo
20:00 Journal
20:35 C'est ma Terre
20:40 Courses et paris du jour
20:42 Météo

20:45 Dr House
23:15 Life

france 2

11:25 Les p'tits Z'Amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Météo
13:00 Journal
13:50 Météo
14:00 Consomag
14:05 Toute une histoire
15:05 Un cas pour deux
17:15 Washington Police
18:00 Côté match du jour
18:05 Incroyables expériences
18:55 CD'aujourd'hui
19:05 N'oubliez pas les paroles
19:50 Météo
20:00 Journal
20:30 Ma plus belle émotion de tournage
20:33 Météo
20:35 Fais pas ci, fais pas ça : Les bonnes manières



Réalisateur : Pascal Chaumeil. Avec Isabelle Gelin (Valérie Bouley), Bruno Salomone (Denis Bouley), Valérie Bonneton.
22:25 Tirage du Loto
22:27 Programme court
22:35 Panique dans l'oreille

france 3

11:05 Plus belle la vie

11:30 Consomag
11:40 Le 12/13
11:50 Edition de l'outre-mer
11:55 Météo
12:00 Journal régional
12:25 Journal national
12:55 Météo
13:00 30 millions d'amis collector
13:40 Inspecteur Derrick
14:45 Keno
14:55 L'héritier
16:45 Faut rigoler !
17:00 Zorro
17:20 Un livre un jour
17:30 Des chiffres et des lettres
18:00 Culturebox
18:05 Questions pour un champion
18:35 C malin comme maison
18:40 19/20
18:41 Edition régionale et locale
19:00 Journal régional
19:28 Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:10 Plus belle la vie
20:35 La grande finale du tournoi d'orthographe 2009
22:25 Météo
22:30 Soir 3
22:55 Tout le sport
23:00 Urgence enfants



10:45 Les enquêtes impossibles
11:45 500 euros plus tard
12:10 Les vacances de l'amour
13:05 Medicopter
14:45 On va tout vous dire
15:50 Extrême doc
16:15 How I Met Your Mother
17:05 La guerre des bombes
17:30 Tout pour plaire
18:00 Catch Attack
19:35 Extrême doc
20:05 Cops Uncut
20:35 Shark Hunter

22:15 Le dernier des templiers



Réalisateur : Jean-Marc Piché. Avec Dolph Lundgren (Lukas), Françoise Robertson (Karen Goodleaf).
23:50 JT
23:55 100 000 euros sur la table

arte

19:00 Vienne, le zoo impérial
19:30 Arte culture
19:45 Arte info
20:00 Un billet de train pour Bernadotte et la monarchie de Suède
21:35 Juan Carlos, l'enfance d'un chef
22:25 Zoom Europa
23:10 Arte culture
23:30 Le libre arbitre
23:45 Les enfants d'Abraham
23:40 Langue de bois s'abstenir



11:25 Dr Quinn, femme médecin
12:15 Météo
12:20 Une nounou d'enfer
12:50 Le 12.50
13:05 Météo
13:10 Une nounou d'enfer
13:35 Une taille de reine
15:20 Beautiful people
17:15 Hit Machine
17:20 Paris 16ème
17:50 Un dîner presque parfait
18:50 100 % Mag

19:40 Météo
19:45 Six'
20:00 Malcolm
20:30 Tongs & paréo
20:40 66 minutes : La France entre inquiétude et colère



Présentateur : Aïda Touihri.
23:00 Enquête exclusive

NBJ

12:20 Friends
13:15 Drôle de campus 2
15:00 Mes beaux-parents et moi
16:35 Friends
17:50 Ça passe ou ça trappe
18:40 X-Files, aux frontières du réel
19:30 Xena, la guerrière
20:35 Alien Vs. Hunter
22:10 Tycus, la dernière météorite



Réalisateur : John Putch..

Direct 8

12:30 Morandini !
13:35 Tombé du nid
17:00 Les pédiatres
18:40 Flash info
18:45 Morandini !
19:45 Mission impossible
20:40 Au bénéfice du doute

LA SELECTION DU JOUR

Direct 8

20h40

Au bénéfice du doute

Réalisateur : Williams Crépin. Avec Robin Renucci (Christian Lenoir&Jéronimos), Cécile Pallas (Valérie Coty), Michèle Bernier.



Accusé injustement du meurtre de Marta, la femme qu'il aimait, Christian Lenoir est acquitté au bénéfice du doute. Le capitaine Jérónimos, le policier qui l'avait arrêté, l'attend à la sortie de la prison pour comprendre son erreur quand une crise cardiaque le terrasse sous les yeux de Christian Lenoir. Celui-ci endosse alors l'identité du capitaine Jérónimos et fait croire à sa propre mort. Avant de prendre ses fonctions au 14ème district où il vient d'être muté, Christian Lenoir-Jérónimos va voir Rebecca, la fille de Marta, 10 ans, qui a assisté au meurtre de sa mère.

arte

20h45

Bernadotte et la monarchie de Suède

Réalisateur : Gerold Hofmann.



La maison royale de Suède porte un nom français. L'histoire remonte au début du XIXe siècle. Le roi Charles XIII de Suède n'a pas d'enfants et on lui cherche activement un successeur. De façon inattendue, le 21 août 1810, la Diète de Stockholm choisit... Jean-Baptiste Bernadotte. Comment ce roturier français, sous-officier à la veille de la Révolution française, s'est-il retrouvé trente ans plus tard à la tête d'une dynastie royale ? Étonnant destin que celui de cet adversaire du coup d'État de Bonaparte, et que le nouvel empereur combla malgré tout de faveurs, de ce médiocre stratège, décevant à l'éna.

NBJ

20h35

Alien Vs. Hunter

Réalisateur : Scott Harper. Avec William Katt (Lee), Dedee Pfeiffer (Hilary), Wittly Jourdan (Tammy), Randy Mulkey (Valentine), Jennifer Couch (Freckles).



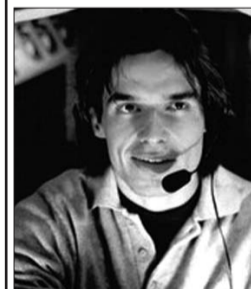
Dans un coin reculé de la campagne américaine, l'endroit idéal pour une invasion extraterrestre... Un écrivain local en plein jogging, de même que le shérif adjoint, sont témoins de l'atterrissage quasi-simultané de deux météorites, qui s'avèreront être les vaisseaux spatiaux de deux créatures ennemies, venues poursuivre sur Terre leur combat.

NTU

20h35

Shark Hunter

Réalisateur : Matt Codd. Avec Antonio Sabato jr. (Spencer Northcut), Christian Toulali (Dr. William Atkins), Grand L. Bush (Rob Harrington), Heather Marie.



Des années après que ses parents aient été tués par un mégalodon, le docteur Spencer est obsédé par l'idée

de retrouver le monstre et de le tuer. Il participe à une enquête sur la destruction inexplicable d'un centre de recherche sous-marin avec l'aide de l'équipage de l'Argus, un immense sous-marin.

MIDI
Quotidien national d'information

Directeur de la publication :
Karim Ait Kaci
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef :
Saida Azzouz
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

Rédaction : Tél./Fax :
021.63.79.16

Publicité : Tél./Fax :
021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com

Rédaction :
Tél : 07.70.32.44.66

Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi -
Constantine -Tél./Fax :
031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med Khemisti
Tél. : 038.86.11.57

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO

EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 D.A.
Web : www.lemidi-dz.com
Adresse : 26 rue Didouche mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Remise des prix aux six lauréats du concours de l'émission de radio, «L'âge d'or des sciences arabes»

Des attestations d'honneur et des prix ont été remis lundi à Alger aux lauréats d'un concours organisé par la radio nationale dans le cadre de l'émission hebdomadaire «L'âge d'or des sciences arabes», diffusée par la chaîne 3 de la radio nationale et la radio culturelle.

Lancée en juin 2007, cette émission scientifique et culturelle réalisée par le professeur de mathématiques, M. Ahmed Djebbar et animée par la journaliste Dalila Abbas a été diffusée jusqu'au mois de septembre 2008.

Les lauréats de ce concours qui a vu la participation de près de 500 auditeurs de ce programme, représentant 45 wilayas du pays ont gagné des voyages touristiques d'une semaine pour deux personnes en Espagne, en Syrie, au Maroc, et en Tunisie ainsi qu'un séjour à Béjaïa. Le concours consistait en un examen comprenant des questions sur les réalisations de savants et penseurs arabes et musulmans. L'occasion était pour le secrétaire



d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la Communication, M. Azzedine Mihoubi, de relever l'importance de ces programmes culturels et scientifiques qui lèvent, a-t-il dit, le voile sur un aspect important de l'Histoire culturelle et scientifique arabe méconnue de beaucoup. M. Mihoubi a salué, à ce propos, le niveau élevé de cette émission qui a drainé un nombre important d'auditeurs ayant montré un vif intérêt pour la mémoire culturelle et scientifique arabe.

10 kg de kif rejetés par la mer à Damous

Un sac contenant 10 kg de kif traité a été rejeté, hier, par la mer sur la plage de Damous, près de la localité d'El Ouedja, dans la daïra de Ouled Attia. La totalité du kif a été saisie par les éléments de la Gendarmerie nationale de la commune de Ouled Attia lesquels ont ouvert une enquête pour déterminer l'origine de cette drogue.

Pareils rejets sont devenus fréquents sur l'ensemble des côtes du pays. Plusieurs kilos de drogue ont été rejetés, il y a moins d'une semaine de cela sur une plage de la wilaya de Aïn Temouchent.

L'année passée, pas moins de 50 kg de kif ont également été rejetés par les vagues sur une plage de la ville de Collo dans la wilaya de Skikda.

Lancement de la Bibliothèque numérique mondiale

La Bibliothèque numérique mondiale (BNM) a été officiellement lancée mardi au siège de l'Unesco à Paris : il s'agit d'un site internet gratuit, www.wdl.org, qui propose une sélection de documents issus des grandes bibliothèques de différents pays du monde.

La BNM (World digital library) offre des fonctions de recherche et de navigation en sept langues — anglais, arabe, chinois, espagnol, français, portugais et russe — et propose

des contenus dans plus de 40 langues.

Elle a été développée par une équipe de la Bibliothèque du Congrès américain et une aide technique a été fournie par la Bibliothèque d'Alexandrie.

L'Unesco (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture) est partenaire du projet, avec une trentaine de bibliothèques nationales (Chine, France, Russie, Irak notamment) et d'institutions culturelles

ou éducatives dans le monde. Ce projet n'entre pas «en compétition» avec les autres projets qui existent déjà, comme la bibliothèque en ligne européenne Europeana ou Google Book Search, a assuré à l'AFP James H. Billington, directeur de la Bibliothèque du Congrès, à l'occasion du lancement du site.

La BNM entend fournir des documents fondamentaux (manuscrits, cartes, livres, films, gravures, photos, enregistrements.

Prix Pulitzer: le "New York Times" rafle la mise avec cinq récompenses



Dans la catégorie «enquête», le lauréat du New York Times, David Barstow, a reçu lundi son second Pulitzer, pour avoir révélé que des généraux à la retraite avaient été «choisis par le Pentagone» pour travailler comme «analystes indépendants» auprès de cer-

tains médias, et en fait défendre la politique du gouvernement sur des sujets délicats comme la guerre en Irak. La catégorie «informations internationales» a également vu récompensée l'équipe du New York Times dans son entier, pour la couverture des événements en Afghanistan et au Pakistan, «dans des conditions souvent périlleuses» Le New York Times a remporté la mise avec cinq récompenses, lundi, lors de la remise des prestigieux prix «Pulitzer» à New York, laissant loin derrière les journalistes des sites d'information en ligne, pour la première fois admis au concours. Seul un dessinateur du site politico.com est arrivé parmi les finalistes.

Le tourisme en Antarctique plus strictement encadré

C'est un premier pas vers un durcissement de la réglementation du tourisme en Antarctique. Vendredi 17 avril, après onze jours de discussions, les vingt-huit pays membres du traité de l'Antarctique, réunis à l'occasion de leur assemblée annuelle à Baltimore (Maryland), ont décidé que les bateaux transportant plus de 500 passagers ne pourraient plus y accoster, et que le nombre de touristes présents sur un site ne pourrait excéder 100 personnes.

Les Etats-Unis sont à l'origine de cette proposition. La secrétaire d'Etat américaine, Hillary Clinton, avait, dès l'ouverture de la conférence, qui marquait aussi le 50e anniversaire du traité, fait part de son inquiétude quant «à la conformité des bateaux qui empruntent ces routes du Sud et à la sécurité des touristes».

Le tourisme sur le continent blanc est un sujet de préoccupation depuis plusieurs années. Le nombre de voyageurs est passé de 6.700 en 1992 à 46.000 en 2008, selon l'Association internationale des tour-opérateurs de l'Antarctique. Et de récents naufrages ont failli déboucher sur de véritables catastrophes humaines et écologiques. En novembre 2007, le M/V Explorer, avec 154 passagers à son bord et battant pavillon libérien, a percuté un iceberg. Tous ont été sauvés, mais l'épave gît désormais par 1 300 m de profondeur. Ses cuves contenaient près de 200 m3 de carburant.

Aujourd'hui, chaque pays membre du traité est tenu d'assurer une surveillance depuis ses bases, ainsi que les secours en cas d'accident. Il existe par ailleurs cinq centres de sauvetage, situés en Afrique du Sud, en Argentine, en Australie, au Chili et en Nouvelle-Zélande. Mais alors que le dispositif de sauvetage en mer paraît relativement bien organisé, par un ensemble d'accords internationaux, rien n'est réellement prévu pour faire face à une catastrophe écologique de grande ampleur.

La circulation en Antarctique est, quelle qu'en soit la motivation, soumise à autorisation. De plus, en vertu des accords de Madrid, qui ont donné, en 1991, un statut de réserve naturelle à l'Antarctique, toute activité doit y faire l'objet d'une évaluation d'impact environnemental. Mais le contrôle de ce vaste continent de 14 millions de km2 est loin d'être partout assuré. La Russie, qui, pendant des années, n'a pas eu les moyens d'occuper ses stations, a ainsi rapporté à plusieurs reprises la violation de celles-ci. Le débat sur la réglementation de l'accès aux terres australes prend d'autant plus d'importance que les dernières études scientifiques ont révélé que le réchauffement climatique agit sur les glaciers à une vitesse beaucoup plus rapide qu'on ne l'avait imaginé jusqu'à présent. Face à ce phénomène, jusqu'où faut-il aller dans la protection des écosystèmes fragiles ? Certains écologistes prônent une interdiction de toute activité touristique. Il est peu probable que les signataires du traité de l'Antarctique choisissent cette option. Pour certains, comme l'Argentine et le Chili, l'exploration du pôle Sud représente une activité lucrative qu'ils ne sont pas prêts à abandonner.



Le tourisme sur le continent blanc est un sujet de préoccupation depuis plusieurs années. Le nombre de voyageurs est passé de 6.700 en 1992 à 46.000 en 2008, selon l'Association internationale des tour-opérateurs de l'Antarctique.



INSOLITE

Un billet de banque découvert dans un pain



Un homme a découvert un billet de 10£ à l'intérieur d'une miche de pain en tranches, à Newcastle.

Thomas Webb aurait trouvé un billet de 10£ entre deux tranches de pain alors qu'il prenait son petit déjeuner. Il a d'abord pensé que ses amis avaient glissé l'argent pour lui faire une blague mais

ces derniers ont immédiatement nié. Le porte-parole du magasin Tesco où M. Webb a acheté le pain ne trouve pas d'explication à cette étonnante trouvaille. «Comme c'est un produit d'une autre marque, il n'y a pas grand chose que nous puissions faire. Cela dit, félicitations».

Horaires des prières

Annaba	Skikda	Constantine	Béjaïa	Alger	Mostaganem	Oran	Tlemcen
Fadjr : 4h13	Fadjr : 4h16	Fadjr : 4h19	Fadjr : 4h24	Fadjr : 4h32	Fadjr : 4h46	Fadjr : 4h50	Fadjr : 4h55
Dohr : 12h28	Dohr : 12h31	Dohr : 12h33	Dohr : 12h39	Dohr : 12h47	Dohr : 12h59	Dohr : 13h02	Dohr : 13h04
Asr : 16h12	Asr : 16h15	Asr : 16h16	Asr : 16h22	Asr : 16h30	Asr : 16h41	Asr : 16h44	Asr : 16h46
Maghreb : 19h09	Maghreb : 19h13	Maghreb : 19h13	Maghreb : 18h20	Maghreb : 19h28	Maghreb : 19h39	Maghreb : 19h41	Maghreb : 19h43
Icha : 20h38	Icha : 20h41	Icha : 20h41	Icha : 20h48	Icha : 20h56	Icha : 21h09	Icha : 21h08	Icha : 21h08

LE JOURNALISTE MOHAND SAOU NOUS A QUITTÉS

L'homme à la canne à pêche est parti

Journaliste à la Chaîne 3, ancien directeur de la Chaîne 2, Mohand Saou était un touche-à-tout, qui s'intéressait à différents sujets ; culture, économie, politique, société. Sa dernière émission sur les ondes de la Chaîne 3 était une émission de débat «En toute franchise».

PAR AHMED BEN ALAM

Mohand est parti. Comme il est venu. Très simplement. Une collègue, dont il était voisin à Sidi Fredj, vient de me donner une information qui correspond parfaitement à l'image que je me faisais de lui : «*Mon petit-fils, a-t-elle dit, pendant les vacances, disait qu'il allait pêcher avec un ami. J'étais curieuse de connaître de quel ami il s'agissait. Un jour, je l'ai suivi, et je l'ai vu se mettre à côté d'un monsieur, assis sur un rocher, et qui pêchait au bord de l'eau. Ce monsieur, c'était Mohand Saou. J'étais rassurée de voir mon petit-fils en compagnie de cet homme sage.* » Je crois qu'on ne peut rien ajouter de plus. Tout le portrait de l'homme est là : sage, simple, aimant les petites choses de la vie, comme de rester au bord de l'eau pour taquiner le poisson, tout en racontant des histoires à un enfant. Pour sa part, une dépêche de l'APS nous apprend que le journaliste Mohand Saou est décédé lundi soir des suites d'une longue maladie, à l'âge de 53 ans. Il travaillait à la radio nationale depuis plus de 25 ans. Diplômé de l'Institut des Sciences politiques et de l'information (ISPI) de l'Université d'Alger, il avait rejoint la chaîne



son métier", souligne l'un de ses confrères. Le défunt, époux d'une consœur, Farida Larbi, et père de deux enfants, a été inhumé mardi après-midi, au cimetière Sidi-Ali (Bordj El Bahri) à l'est d'Alger. Pour ma part, j'ai eu à faire son portrait, en 2003, dans un quotidien national, où je travaillais à l'époque. J'écrivais que Mohand Saou vient de la Chaîne III, où il est entré en 1982 et où il a fait sa formation, en tant que journaliste, jusqu'à une date récente. Flashes, reportages,

III en 1983, où il avait occupé plusieurs postes de responsabilité. Présentateur de journaux parlés à ses débuts, Mohand Saou avait par la suite animé des émissions politiques. Il avait marqué son passage à la radio en présentant notamment l'émission "En toute franchise". Le défunt qui avait été également directeur de la Chaîne II, était connu pour "son professionnalisme, son amabilité et son esprit confraternel", témoignent ses collègues de la corporation, très affectés par cette perte. "Il laisse le souvenir d'un homme qui avait la passion de la radio et qui n'avait de cesse d'apporter ses idées et son volontarisme pour

il a eu à faire le baroud en tant que journaliste de terrain. Puis, il a animé une émission de débats intitulée «Table ronde». Le principe consiste à animer, en compagnie de journalistes invités, un talk-show. Cela lui a permis de découvrir un autre créneau, une autre manière d'aborder l'actualité de la semaine en toute liberté. Par la suite, en 1995, il a fait une émission intitulée «Forum». Là il s'agissait d'inviter des personnalités politiques, des leaders de partis, pour parler de leur programme et de l'actualité politique. «La conduite du débat politique est une expérience très enrichissante à la radio», avoue

M. Saou. Parallèlement, il a été à deux reprises rédacteur en chef à la Chaîne III. Il avait démissionné une première fois pour une raison de mésentente avec un responsable. «*On ne voyait pas les choses de la même manière*». Et il a rejoint la rédaction comme journaliste. Puis il y eut un changement à la tête de la Chaîne III et il lui fut demandé de reprendre son poste de rédacteur en chef. Et puis, il lui fut proposé la direction de la Chaîne II. Il m'avait dit que cette chaîne remonte à l'époque de l'Orft et des Elak, avec ses différentes composantes: français, arabe, kabyle. La spécificité de la Chaîne II, c'est qu'elle a été toujours kabyle en fait. On dit indifféremment Chaîne II ou Chaîne kabyle. J'avais lu un article sur la Chaîne II dans le journal *Algérie Actualité* au cours des années 80 ; intitulé «*la Chaîne village*», la chaîne tajma't. Mohand Saou tenait beaucoup à l'objectivité, dont il disait qu'elle était l'arme du journaliste. "Notre crédibilité en dépend", ajoutait-il. La difficulté est justement d'avoir une information juste, objective, crédible, en évitant de verser dans les polémiques virulentes, comme on peut les trouver dans la presse écrite. Notre force sera de traiter tous les sujets avec le maximum de sérénité et en respectant tous les intervenants de la société. Ne pas jouer dans le zèle progouvernemental, ne pas jouer dans le zèle contraire, mais s'en remettre à l'auditeur. A. B. A.

HOMMAGE À L'AMI

C'est avec beaucoup de tristesse que j'ai appris que tu venais de nous quitter à jamais. La maladie t'a emporté beaucoup trop tôt. Je n'entendrai plus ta voix sur les ondes de la Chaîne III, notamment dans l'émission "En toute franchise" que tu présentais avec beaucoup de tact et d'élégance. Je ne te croiserai plus dans le couloir de l'Hôtel El Manar, ta canne à pêche sur l'épaule et ton petit panier à la main te dirigeant vers les rochers pour t'adonner à ton passe-temps favori. Tu laisseras orphelin Hichem Guerouabi qui te vouait tant d'admiration. Il ne ratait aucun été pour s'accrocher à tes basques. Et avec ta patience et ton amour pour les enfants, tu lui enseignais les techniques de la pêche à la ligne. En parlant de toi, il disait "Mon copain". Il gardera de toi ce beau souvenir impérissable et c'est le plus bel hommage qu'il puisse te rendre.

Repose en paix
Malika Touazi

COA

La justice accepte le dossier de Lebib

PAR SAÏD BENALI

M. Sid-Ali Lebib, ancien président du COA et ancien ministre de la Jeunesse et des Sports, vient de recevoir la décision de justice le réconfortant en qualité de candidat à la présidence du Comité olympique algérien (COA) dont l'assemblée générale électorale est fixée au 30 avril alors que la date butoir pour le dépôt des candidatures est fixée au 22 avril à 18h00 "pour les nouveaux élus", selon les termes du dernier communiqué de l'instance sportive. Il est vrai que le problème des candidatures s'est bien posé récemment et Sid-Ali Lebib a été contraint d'en référer au Tribunal civil pour assurer son droit à déposer sa candidature pour la présidence de ce

Comité olympique qu'il a déjà présidé. Pour être sûr de ne point avoir des problèmes le jour de l'assemblée générale électorale, Sid-Ali Lebib a fait confiance à la justice pour statuer sur un cas des plus simples.

Il est important de souligner que le dernier communiqué du COA précise que "Les candidatures des nouveaux élus sont recevables auprès du secrétariat général, pour l'élection du président, du membre féminin et du comité exécutif, conformément aux décisions de l'assemblée générale, organe suprême du Comité olympique algérien", indique M. Berraf. M. Berraf appelle "l'ensemble des membres du mouvement sportif national à continuer à faire preuve de sérénité", indiquant que "toutes les structures

compétentes du Comité olympique algérien se tiennent à leur disposition pour leur remettre toute la documentation nécessaire en rapport avec les élections du 30 avril 2009". Ce qui veut dire que M. Lebib aura bel et bien droit à toute cette documentation puisqu'il vient d'avoir la confirmation de sa candidature par le biais de la justice.

Ainsi, outre M. Berraf, candidat à sa succession, M. Sid-Ali Lebib, ancien président du COA et ancien ministre de la Jeunesse et des Sports, et M. Abdallah Bessalem, président de la Fédération algérienne de boxe et de la Confédération africaine de la discipline, et également vice-président de l'AIBA, postulent eux aussi pour le poste de président du COA. S. B.

LOGEMENTS SOCIAUX À MÉDÉA Sit-in des bénéficiaires

L'affichage de la liste des bénéficiaires des 149 logements sociaux a suscité une vive réaction de quelque 200 citoyens à Tablat, 95 km à l'est du chef-lieu de wilaya. En effet, les demandeurs de logements, dont les noms ne figuraient pas sur la liste, sont montés hier au créneau pour manifester leur mécontentement, ceci en organisant un sit-in devant le siège de la daïra de Tablat. Les protestataires dénoncent le travail de la commission d'attribution entaché, selon les protestataires, d'irrégularités et de passe-droits.

Hamid Sahnoun

27^{ÈME} FOIRE INTERNATIONALE DU LIVRE DE TUNIS Une douzaine de maisons d'édition algériennes engagées

L'Algérie est attendue à la 27^{ème} foire internationale du livre de Tunis (24 avril au 03 mai) ou elle sera représentée par une douzaine d'éditeurs, apprend-on mardi auprès des organisateurs. La participation de plus d'un millier d'éditeurs de 34 pays et de 5 organisations internationales est annoncée pour cette édition dont l'invitée d'honneur sera la ville d'Al-Qods, en sa qualité de capitale de la culture arabe en 2009. La participation algérienne est relativement importante, cette année aussi, puisqu'elle vient, en terme de nombre de maisons d'éditions engagées, en 6^{ème} position des pays arabes et à la 11^{ème} place sur les 34 pays annoncés. 5 pays arabes, 15 pays européens, 02 d'Asie et 02 d'Amérique, sont invités à cette édition avec un total de 323 exposants et la représentation de 1.064 éditeurs. L'Algérie, qui prend part traditionnellement à cette foire, avait été présente, l'an dernier, avec douze éditeurs. Ils avaient pris part avec un total de 700 titres et près de 3.500 ouvrages. APS

QUINZIÈME ASSEMBLÉE DE L'UNION EUROPÉENNE DE RADIO-TÉLÉVISION

Elle aura lieu à Alger les 23 et 24 avril

La Radio algérienne abritera les 23 et 24 avril courant la quinzième assemblée de l'Union européenne de Radio-Télévision (UER), une "première du genre" dans un pays de la rive sud de la Méditerranée, indique la Radio nationale dans un communiqué rendu public mardi. Cette réunion verra la participation de 106 représentants de 33 pays, à l'invitation de la Radio algérienne "pour aborder ensemble les défis auxquels fait face la radio publique à l'ère de la numérisation", ajoute-t-on de même source. Trois thèmes seront au menu de ce rendez-vous annuel des radios publiques européennes et des pays de la rive sud de la Méditerranée, à savoir le traitement et la couverture médiatique de la crise financière mondiale par les médias de radios publiques, les droits sportifs radio et la politique de l'Union européenne de Radio-Télévision dans le domaine de la gestion et diffusion des grands événements sportifs et le renouvellement du Comité radio composé de 13 membres, précise le communiqué. Une conférence de presse est prévue, à cet effet, le jeudi 23 avril à 11h00 à l'hôtel El Djazaïr et sera animée conjointement par le président en exercice de l'UER, M. Jean Paul-Philippot, le directeur général de l'UER, M. Jean Réveillon et le directeur général de la Radio algérienne, M. Tewfik Khelladi. APS